



Bilan d'activités 2010

INSTITUT
DES MILIEUX AQUATIQUES

SOMMAIRE

	Page
Présentation de l’Institut des Milieux Aquatiques	3
Domaines d’intervention	
Aquaculture Continentale	4
Aglia	7
Suivi-Statistiques des pêcheries du Golfe de Gascogne	11
Enquêtes et échantillonnages IFREMER	12
Enquête de recensement des entreprises de pêche - Arcachon	19
Suivi halieutique des navires moins de 10 mètres	21
Appui technique à la filière pêche – accompagnement CLPMEM Bayonne	23
Appui technique aux pêcheurs fluvio-estuariens du bassin Gironde-Garonne-Dordogne	27
Liga	31
Inventaire Piscicole de la plaine d’Ansot	33
Projets d’implantation de récifs artificiels en Gironde	35
Programme de connaissance Natura 2000	36
MESH Atlantic	38
Cartographie d’habitats marins	40
Participation aux missions de préfiguration des Parcs Naturels Marins	41
Biodiversité marine côte basque	42
ERMMA	43
Vie de l’Institut des Milieux Aquatiques	45
L’Equipe de l’Institut des Milieux Aquatiques	46

PRESENTATION DE L'INSTITUT DES MILIEUX AQUATIQUES

L'Institut des Milieux Aquatiques, crée en 1992 sous statut associatif, est une structure d'études, de conseils et d'assistance technique dans les secteurs des pêches maritimes, estuariennes, de l'aquaculture et de l'environnement aquatique.

L'Institut des Milieux Aquatiques est présidé par Madame Sylviane ALAUX, Vice-présidente de la Commission Agriculture, Forêt, Mer et Montagne du Conseil Régional d'Aquitaine, déléguée à la pêche, à l'aquaculture et à la conchyliculture.

L'association intervient essentiellement en France avec une équipe composée de personnels scientifiques de haut niveau (universitaires et ingénieurs halieutes).

Les principaux donneurs d'ordre de l'Institut sont :

- Les collectivités locales et territoriales : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Conseil Général de la Gironde, Région Aquitaine, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA)...
- Les structures professionnelles de la Pêche et de l'Aquaculture : Comités locaux, régionaux et national des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Groupement de Défense Sanitaire Aquacole Aquitain et GDS Nive-Nivelle, Association "Truite du Pays Basque", Association Agrée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde (AADPPED), Organisations de Producteurs CAPSUD et ARCA COOP...
- Les organismes consulaires et les institutions concernés par ces domaines d'intervention : Direction Ports et Aménagement de la CCI Bayonne Pays Basque, Institution Adour, DREAL Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, IFREMER, France AgriMer, Agence des Aires Marines Protégées, AZTI....
- Les professionnels de la pêche et de l'aquaculture,
- Des entreprises privées, bureaux d'études...

Les différents sites de l'Institut des Milieux Aquatiques :

Site Bayonnais (siège) :

Institut des Milieux Aquatiques

1, rue de Donzac (Immeuble de la CCI Bayonne Pays Basque - bureau 204)

BP 106 - 64101 BAYONNE CEDEX

Tél. : 05 59 25 37 75

Fax : 05 59 46 09 73

Email : ima.aquitaine@orange.fr

Site Internet : <http://www.institutdesmilieuxaquatiques.com>

Site Bordelais :

S/co AADPPED de la Gironde - Bureau de la Pêche Professionnelle

Chambre d'Agriculture de la Gironde

17, Cours Xavier Arnozan

33082 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05 56 01 16 13

Fax : 05 56 79 64 24

AQUACULTURE CONTINENTALE

SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX DE REJET DES SITES PISCICOLES

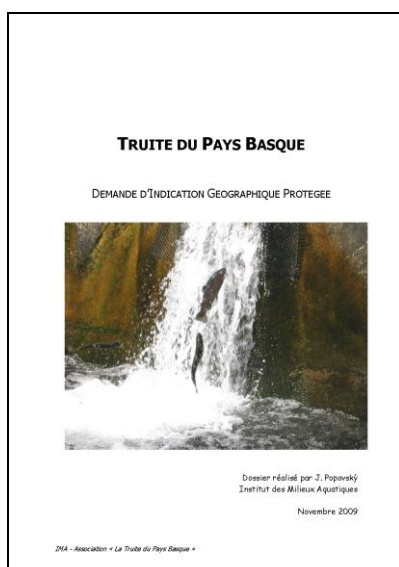


Depuis 1999, le GDS Nive-Nivelle a confié à l'IMA la réalisation des **autocontrôles** de la qualité des eaux rejetées par les piscicultures de ses adhérents. Le **bilan annuel** du suivi a été présenté tant par écrit sous la forme d'un rapport annuel remis au GDS et à la Direction Départementale de la Protection des Populations, qu'oralement lors de l'AG du GDS en juin, devant les adhérents et les représentants des Administrations.

Le suivi bisannuel de la pisciculture située en territoire espagnol a été arrêté, le site étant fermé.

Au cours de l'année, un second site a demandé à ne plus bénéficier de ce service (Ainhoa). L'exploitant a cependant été clairement informé du caractère obligatoire de procéder à ce suivi, tant par le GDS Nive-Nivelle que par l'IMA.

TRUITE DU PAYS BASQUE



Suite à la sollicitation de partenaires financiers qui ont répondu favorablement afin d'aider à la poursuite des travaux (Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil

Général des Pyrénées-Atlantiques, France AgriMer et Europe), l'association peut travailler à l'obtention de son IGP sur 3 nouvelles années.

L'IMA a préparé les divers dossiers de soldes de l'année 1 et de demande de financement de l'année 2. Un COPIL et une restitution auprès des professionnels et des financeurs ont été mis en place. Ces réunions ont ouvert d'autres pistes notamment avec les financeurs qui réfléchissent déjà à l'après. L'Institut a travaillé à la proposition d'une nouvelle version du dossier d'IGP à l'INAO, et a mené diverses réflexions et remaniements suite aux réunions de travail, dont une, avec le directeur régional de l'INAO.

En ce qui concerne le programme actuel sur 3 ans, la MAAP et Qualité France travaillent aux côtés des producteurs et de l'IMA.

Auprès de ces partenaires techniques, l'Institut joue le rôle de contact et de relais vers les professionnels.

Par ailleurs, l'association ayant été sollicitée par la Chambre Départementale de l'Agriculture pour participer au **Salon International de l'Agriculture**, elle a été présente le 5 mars à Paris avec un bel étal de poissons, aux côtés des pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Pour cette occasion, un flyer, une affiche A3, ont été réalisés par l'IMA comme supports de communication, repris par la suite pour présenter les exploitations et les travaux auprès de l'AAPrA, de *Natura 2000* Nive, de l'INAO. Pour cet événement, l'IMA a assuré l'organisation avec la Chambre d'Agriculture, la conférence de presse, le suivi du communiqué de presse, la logistique pour les pisciculteurs et leurs produits, les contacts avec le chef D. Massonde. Puis, l'IMA a rédigé un compte-rendu illustré de cette journée à destination des pisciculteurs restés au Pays Basque et de leurs partenaires.

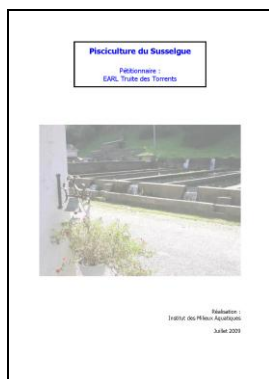
Contact a été pris avec l'**AAPrA** pour aider au financement de la communication de la filière (réponse attendue début d'année 2011).

La Truite du Pays Basque travaille maintenant depuis 2 ans auprès du Conseil de Développement du Pays Basque à la mise en place d'une **marque territoriale**. L'association a confié à l'IMA la tâche de se rendre aux différents groupes de travail et d'y défendre ses intérêts et points de vue. Par la suite, un cluster agroalimentaire, **Uztartu** a été créé, auquel l'association a adhéré. L'IMA se rend donc aux différentes réunions sur cette thématique, en rend compte aux professionnels et les positionne ainsi que leurs produits dans ces réflexions.

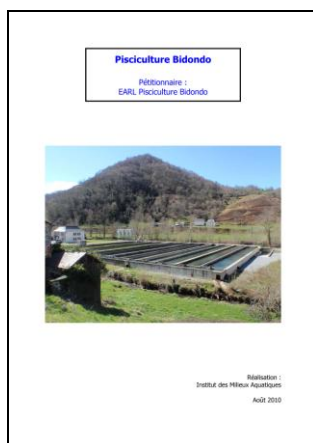
L'IMA continue régulièrement à présenter les signes officiels de qualité et d'origine auprès des étudiants du **lycée aquacole de Saint-Pée-sur-Nivelle** (janvier 2010).

DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITATION

Pour la **pisciculture Santonia**, la procédure suit son cours. La Préfecture a fait parvenir diverses questions relatives essentiellement au projet de passe à poissons. Un inventaire de la macrofaune plus précis a été demandé au vu des débits relativement faibles sur l'Urdo. L'IMA a été chargé de solliciter les bureaux d'étude compétents et d'aider le pisciculteur dans le choix de son prestataire. Par ailleurs, nous avons participé aux prélèvements nécessaires pour ces inventaires.



Le dossier de la **Truite des Torrents** a été finalisé et déposé à la Préfecture. Les éléments apportés ont fait l'objet et sont toujours l'objet de commentaires, de questionnements et d'échanges entre le pétitionnaire et l'administration. L'Institut participe à ces échanges sur les aspects techniques, pour le conseil, mais les négociations semblent difficiles.



La pisciculture **Bidondo** a sollicité l'IMA pour réaliser son dossier de renouvellement d'autorisation. Nous avons répondu favorablement et proposé nos services. Comme pour chaque exploitation qui nous sollicite sur cette thématique, nous rédigeons le dossier et recherchons les partenaires les plus compétents afin de compléter nos travaux sur des aspects techniques que nous ne maîtrisons pas : pêches électriques, études de bruit, macrofaune. Le dossier est à présent rédigé, il manque les résultats des études complémentaires qui n'ont pu être menées à ce jour en raison du débit important du Saison et de la commande arrivée en fin d'été.

AUTRES DOSSIERS PISCICOLES

La DDPP a fait une proposition au GDS Nive-Nivelle pour préparer l'échéance du 31/12/2011 à laquelle tous les sites piscicoles soumis à autorisation devront avoir fait **modifier leur arrêté d'autorisation d'exploitation afin de coller aux exigences de l'arrêté du 1^{er} Avril 2008**, notamment en ce qui concerne le suivi des eaux de rejet. L'IMA a fait passer ses remarques au Président du GDSNN qui les a également transmises à l'ITAVI mais pour lesquelles, le mot d'ordre en retour est d'attendre les décrets d'application de cet arrêté. Cependant, nous voyons actuellement sur les sites en cours de renouvellement que la demande de la DDPP va dans le sens de cet arrêté voire même au-delà. L'IMA a alerté à plusieurs reprises le Président et les pisciculteurs. Une réunion est envisagée début 2011 avec les pisciculteurs pour discuter des échéances et de la stratégie à adopter pour ne pas se voir imposer des normes défavorables car plus strictes que les textes et donc pouvant mettre en danger les exploitations.

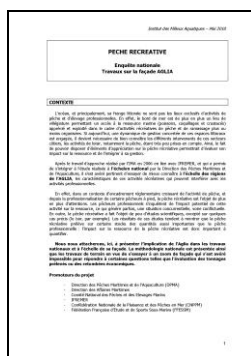
Dans le cadre de **Natura 2000**, deux sites sont référencés en Pays Basque pouvant affecter les piscicultures. Le Contrat de Rivière des Nives a été désigné pour porter ce projet, les pisciculteurs du GDS Nive-Nivelle épaulés par l'IMA et le GDSAA se sont fait connaître du Président du Contrat de Rivière fin 2009 afin de lui présenter leur activité et leur histoire jalonnée de moments forts pour la profession, pour les salmonidés et pour l'environnement. En début 2010, les pisciculteurs ont travaillé avec l'animateur chargé de coordonner la réalisation de l'état des lieux. Les données collectées par l'IMA sur les rejets, les informations relatives aux travaux menés par les pisciculteurs en matière sanitaire et pour l'environnement, lui ont été transmises. Les échanges sont fréquents et très bien perçus par les professionnels qui ont trouvé un interlocuteur sensible à leurs préoccupations et à leurs remarques.

L'IMA suit également l'avancement de l'état des lieux réalisé par l'Institution Adour sur le site **Natura 2000 Adour**.

PECHES MARITIMES

AGLIA

PECHE DE LOISIRS



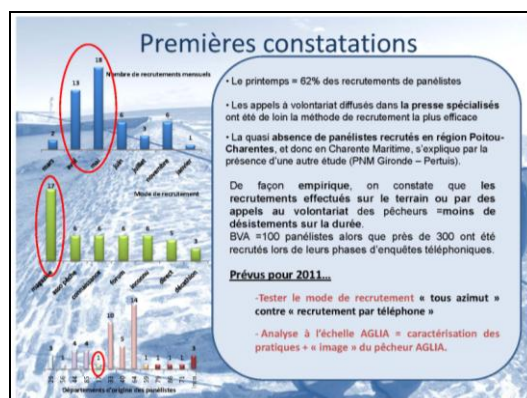
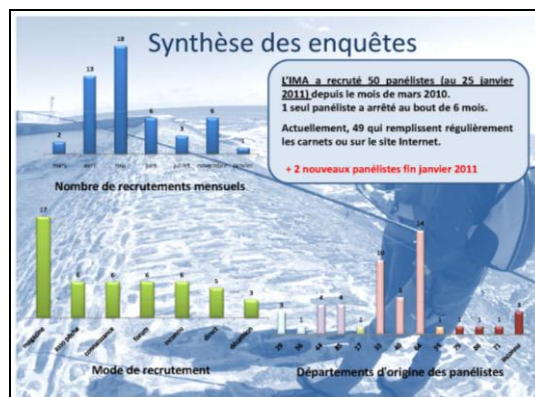
L'Institut a rédigé **pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne un document** récapitulant l'ensemble des travaux menés sur cette thématique : participation à l'enquête nationale, rédaction et diffusion d'une synthèse de ces résultats au travers de l'Agia, objectifs et méthodologie de recrutement d'un panel de pêcheurs de bar (travaux en partenariat avec Ifremer et BVA), journées d'échanges, travaux sur les méthodologies d'évaluation de l'activité...

L'IMA participe donc aux travaux visant à apporter davantage d'information sur la **pêche au bar** par les pêcheurs de loisir. La méthodologie de terrain a été discutée, les actions ont débuté au premier trimestre 2010.

Les principaux objectifs de cette étude pour l'IMA sont de rendre à l'Agia une analyse sur le **mode de recrutement** des panélistes et de **décrire l'activité** sur la façade atlantique.

Pour tester les modes de recrutement, l'IMA a utilisé toutes les voies possibles : presse, forum, fédérations, affichages sur les lieux de vente de matériel de pêche (partenariat avec Décathlon et les Comptoirs maritimes), affichage aux abords des lieux de surfcasting, rencontres sur le terrain, bouche à oreille... La méthode Ifremer/BVA passant par un recrutement suite à une enquête téléphonique, ces 2 types d'approche sont comparés.

Les premiers résultats de notre méthode ont été présentés à Brest en octobre. Il ressortait alors que le nombre de panélistes semblait trop faible pour décrire l'activité. Les recrutements ont continué et la fidélité de nos partenaires pêcheurs ne se dément pas. Il faut attendre mars 2011 pour voir finalement ce qu'il sera possible de faire : si nous pouvons intégrer les résultats obtenus en Poitou-Charentes, si nous continuons par



nos propres moyens à entretenir le réseau et saisir les carnets de pêche, voir le rendu de BVA.

Sur cette thématique, l'IMA a participé à l'organisation et à l'animation des **Journées Nationales de la Pêche Récréative** aux côtés d'Ifremer, IODDE et de l'Agria, qui se sont tenues à Rochefort en mars.

Sur le second semestre, une étude sur les **labels potentiellement utilisables pour les activités et services dans les aires marines protégées** a été entamée. La bibliographie a été faite, les premiers contacts ont été pris avec plus ou moins de succès. Cette étude sera terminée courant du premier trimestre 2011.

Dans ce cadre, la participation au second atelier du **MedPAN** a été demandée par l'Agria à l'IMA. Nous sommes donc allés en Tunisie nouer des contacts et prendre de l'information auprès de ce réseau d'AMP, sur les activités alternatives et/ou génératrices de revenus.

REPERES HALIEUTIQUES 2010 : CONCEPTS HALIEUTIQUES, NOTE DE CONJONCTURE ET AVIS CIEM 2009.

Depuis 2007, et pour répondre aux demandes notamment des collectivités et des professionnels de la façade AGLIA, ce document vise la traduction et la synthèse des avis scientifiques du CIEM émis chaque année pour chacun des stocks exploités par les flottilles de l'Union européenne.

Depuis 2009, ce document synthétique s'est enrichi avec comme objectifs de donner aux non-spécialistes les clés *a minima* indispensables pour se construire, le plus objectivement possible, une opinion sur l'évolution des principaux stocks et quotas du golfe du Gascogne (de façon réactualisée chaque année). Aujourd'hui, ce document de synthèse s'appuie donc sur des indicateurs simples utilisés par les groupes de travail du CIEM, ainsi que sur les données relatives aux TAC et Quotas des espèces concernées. Agrémenté de commentaires et d'éléments conjoncturels concernant les pêcheries (mise en place de plan de gestion, de programmes d'amélioration de la sélectivité professionnels, fermeture de certaines pêcheries, ce document s'adresse à un public large de décideurs et de relais d'opinion des régions de l'AGLIA et présente de façon accessible les principales notions scientifiques relatives à l'évaluation des ressources halieutiques.

Deux volets seront donc envisagés :

- Une initiation à l'halieutique, qui présentera synthétiquement les concepts halieutiques de base tels que les indicateurs d'abondance d'un stock, les indicateurs d'incidence de la pêche sur le stock.
- Une partie fiche explicative par espèce qui détaillera l'état du stock (synthèse réactive des derniers avis émis par le CIEM) ainsi que les dernières valeurs connues concernant les quotas des espèces « phares » du golfe de Gascogne.

ESPECES 2010 : Anchois, baudroie, langoustine, merlu, sole, thon rouge et germon.



MAIA

Après la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique en 1992 qui prévoit la création d'ici 2012 d'un réseau mondial de zones marines protégées. La publication le 17 juin 2008 de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » renforce l'obligation pour les Etats Membres de promouvoir l'utilisation durable des mers et la conservation des écosystèmes marins. Il est notamment précisé qu'une « importante contribution à la réalisation d'un bon état écologique, réside dans l'instauration de zones marines protégées ».

Suite à une première réunion « brainstorming » organisée par l'AGLIA en avril 2007 à Rennes, la thématique AMP s'est développée aussi bien à l'échelle interrégionale AGLIA que plus localement.

L'année 2009, sera l'année de la préparation d'un nouveau programme INTERREG IIIB : MAIA (*Marine protected Area In the Atlantic arc*). Ce programme sera piloté par l'Agence des aires marines protégées associées à l'AGLIA et au CNPMEM.

Le projet MAIA (sur la façade atlantique et avec les partenaires européens et nationaux) vise deux objectifs généraux :

- 1. Gestion : Partager et échanger des expériences** sur la façon de gérer l'ensemble des activités se déroulant dans les aires marines protégées (AMP), et notamment les activités de pêche professionnelle ;
- 2. Désignation : Mettre en œuvre une méthodologie partagée pour identifier dans les zones côtières et du large des espaces marins abritant des habitats/espèces justifiant une protection ou une gestion particulière** et proposer de nouvelles AMP en tenant compte des activités socio économiques et en particulier des activités de pêche professionnelle.

Initié en mars 2008, la construction du projet a jusqu'à présent impliqué les partenaires de quatre pays :

- Royaume-Uni: Finding Sanctuary, Joint Nature Conservation Committee, Natural England.
- France: Agence des aires marines protégées, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA), Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM), et les partenaires associés suivants : IFREMER, LETG, IMA, CRPM Basse Normandie, CRPM Pays de Loire, CRPM Aquitaine, CLPM Bayonne, CLPM du Guilvinec.
- Espagne : Universidad da Coruña, Xunta de Galicia
- Portugal : Instituto das Pescas da Investigação e do Mar (IPIMAR), Instituto da Conservação da Natureza e da Biodiversidade (ICNB)

Suite aux échanges et premières réunions engagés dans le courant de l'année 2008, la trame du projet s'articule autour des thèmes de travail suivants (Work Package: WP):

- WP1 : Réalisation d'une synthèse comparative des législations et des catégories d'AMP, ainsi que l'analyse des retours d'expériences des AMP existantes, pour une meilleure compréhension commune des situations nationales ;

- WP2 : Inventaire et évaluation d'indicateurs et stratégies de suivi dans les AMP, avec l'objectif d'aboutir à une proposition de tableau de bord commun ;
- WP3 : Elaboration et/ou mise en œuvre de plans et mesures de gestion, sur plusieurs aires marines protégées pilotes dans chaque pays ;
- WP4 : Développement d'une méthodologie commune permettant d'analyser les données disponibles et proposer de nouveaux sites d'AMP côtiers et au large.

○ Travaux IMA dans le cadre de MAIA (2010)

▪ Dans le cadre AGLIA :

○ Les Aires Marine protégées :

Un premier travail a été réalisé en 2009/2010 portant sur l'état des lieux des AMP en Europe.

Une suite de ce travail portant sur l'analyse de plans de gestion impliquant les activités de pêche ou de conchylicultures dans des AMP existantes en Europe ou dans le reste du monde devait être réalisée en 2010 mais a été différé pour le moment (faute de recul sur des démarches souvent à peine engagées). A l'inverse, l'émergence rapide des Parcs Naturels Marins en France et plus particulièrement sur la façade atlantique nous conduit à avancer dès cette année l'étude programmée en 2011 et qui vise à **évaluer le potentiel de valorisation des produits et services au sein des AMP**, dans la perspective d'envisager dans ces espaces, pour les pêcheurs et les conchyliculteurs qui les occupent, des moyens pour mieux valoriser leurs produits et activités.

OBJECTIF :

Travailler par analogie avec les expériences menées à terre dans les parcs naturels en particulier, essentiellement par les acteurs du monde agricole. Le travail engagé visera à dresser un bilan des pratiques les plus remarquables menées dans ces espaces, d'en décrire les caractéristiques principales d'un point de vue économique, juridique, organisationnel et d'en évaluer la « maritimisation » sous l'angle de la faisabilité technique, mais également en fonction des spécificités juridiques particulières inhérentes aux activités maritimes primaires.

- **1 document synthétique « Potentiels de valorisation des produits et services dans les Aires Marine Protégées »** présentant les démarches existantes sur les sites Natura 2000, parc régionaux et de façon plus globale sur les sites sous statut de protection terrestre. Mettre en évidence que qui pourra à terme être des exemples utiles pour les professionnels de la pêche et les conchyliculteurs de la façade AGLIA et transposables aux milieux maritimes. (A paraître en 2011)

▪ A une échelle plus locale (Côte basque) :

En 2009, le CLPMEM de Bayonne devenait partenaire du programme MAIA notamment au travers des travaux prévus sur le site pilote côte basque. L'IMA a été désigné comme l'opérateur technique du CLPMEM BA dans ce programme. Ainsi ont été listés et validés les travaux engagés pour toute la durée du programme (cf. compte rendu d'activité IMA 2009).

✓ Ces travaux n'ont pas pu débuter en 2010 comme prévu et ne seront pas développer dans le cadre du programme MAIA faute de financement.

SUIVI – STATISTIQUES DES PECHERIES DU GOLFE DE GASCogne

TRAVAUX STATISTIQUES / SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE LA PECHE

Suite aux demandes de plusieurs CRPMEM, CLPMEM et Op de la façade atlantique, l'IMA a fourni un certains nombres d'analyses, de requêtes statistiques et de cartographies extraites de la base transmise et validée par Alde GRANDPIERRE - DDTM17.

- **Septembre 2009** : le Comité National des Pêches et des Cultures Marines (CNPMM) nous demande de déterminer la fréquentation et les pratiques de pêche des navires de la façade atlantique dans les zones désignées comme futures zones AMP et Natura 2000 au Royaume Uni. L'IMA avec les données en sa possession a pu rapidement faire les requêtes appropriées et ainsi répondre aux questionnements professionnels quant à la fréquentation des navires français dans ces zones.
- **Novembre 2009** : Le CRPMEM d'Aquitaine nous demande un bilan des activités de pêche des navires aquitains dans les rectangles statistiques 20E8 et 21E8 (secteur de pêche inclus au futur parc marin Pertuis – Gironde).
- **Décembre 2009/Avril 2010** : Le CRPMEM Pays de Loire demande :
 - Carte de l'activité des navires des quartiers des Sables d'Olonne, Yeu, Noirmoutier, St Nazaire, et Nantes pour 2005, 2006, 2007 et 2008 (= 339 navires).
 - Bilan d'activité pluriannuel pour 6 navires du quartier des Sables d'Olonne (Orientation de certains navires vers la senne danoise).
 - Bilan de captures pluriannuel, par espèce dans les rectangles statistiques 23E7 et 22E7 (Secteur du plateau de Rochebonne).
- **Juillet 2010** : L'OP FROM Bretagne et le CRPMEM Pays de La Loire nous demandent un bilan des captures de la totalité des espèces de raies pour les navires des Pays de la Loire (Conflit sur certaines antériorités de pêche concernant les pêcheries de raies. Divergence entre les données Op et DPMA).
- **Juillet 2010** : Le CRPMEM d'Aquitaine/MAIA demande :
 - Bilan 2008 de captures des navires des trois quartiers maritimes aquitains pour les rectangles statistiques : 21E7, 21E8, 20E7, 20E8, 19E7, 19E8, 20E8G1, 20E8G2, 20E8G3, 20E8G4, 20E8G5, 20E8G6, 20E8G7 (parc marin Pertuis-Gironde)
 - Extraction des données 2008 :
 - Tonnages par espèces
 - Tonnages par engin,
 - Tonnages espèces/engins

ENQUETES ET ECHANTILLONAGES POUR IFREMER

SEMINAIRE IFREMER DES OBSERVATEURS DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2010 AU JEUDI 16 DECEMBRE 2010 :

Ce séminaire permet, comme chaque année, de réunir tous les observateurs IFREMER et sous-traitants lors de deux journées de présentations et d'expositions des actions menées dans le cadre de la politique commune des pêches : DCF (Data Collection Framework / collecte de données).

Chaque action a été présentée par son responsable :

- **L'activité des navires** est renseignée par les calendriers d'activité réalisés sur le terrain par les enquêteurs. Elle est demandée par la DCF, elle a pour but de pouvoir construire des typologies de navires de pêche pour réaliser des échantillonnages, et elle permet de produire des synthèses du SIH. Il est demandé aux enquêteurs de remplir au mieux les « variables complémentaires » que sont l'effort par métier et les caractéristiques des engins de pêche. En 2011, les navires de plus de 12 mètres auront à bord l'ERS (Electronic Recording and Reporting) qui correspond au journal de bord électronique. Cela permettra d'avoir des informations précises, fiables et en temps réel sur ces navires (journaux de bord, effort de pêche, déclaration débarquement, note de vente). Les enquêtes pourront alors être accentuées sur les navires ne bénéficiant pas de cette installation, soit les navires de moins de 12 mètres.
- **Les enquêtes économiques** ont été réalisées au nombre de 577 sur la façade Atlantique (509 validées et conservées) en 2010. L'Institut des Milieux Aquatiques en a réalisé 44. Les indicateurs « coût, effort et organisation » sont très importants et seront réintégrés dans l'enquête en 2012. Plusieurs exemples d'utilisation des données économiques ont été présentés : l'analyse de l'impact de scénarios de gestion comme pour la pêcherie démersale du Golfe de Gascogne, l'analyse de techniques de pêche alternatives et le suivi du plan de gestion du Parc Marin d'Iroise. Les enquêtes 2011, sur le bilan de l'année 2010, commenceront en février et se termineront le 2 juillet. Une visioconférence est prévue le 28 juin pour faire un bilan.
- **Les échantillonnages en criée** continuent avec toujours les deux groupes d'espèces à échantillonner.
- Les **campagnes en mer IFREMER** ont été présentées rapidement.
- Un bilan de **l'étude sur la pêche récréative** a fait l'objet d'une présentation aussi.
- L'exposition des **outils et développement informatiques** a permis de voir l'évolution du site du SIH mais surtout de découvrir la nouvelle base de données « HARMONIE² » plus puissante que la première. Le SIH s'est doté d'un SIG consultable par tous. Ifremer élabore un « Allegro-mobile », une tablette PC transportable aussi bien en criée que sur les navires de pêche pour réaliser les échantillonnages de façon pratique, rapide et non encombrante.
- L'action **OBSMER**, observation des marées à bord des navires de pêche, a été présentée sous forme d'un atelier sur une journée. Cette action est une obligation de la DCF. La précision de 20% est demandée par l'Europe. Chaque état membre doit donc collecter, saisir et restituer la donnée. Les données finales servent en particulier à évaluer les stocks. Au total, ce sont 4 000 jours de mer qui doivent être réalisés par

l'IFREMER et 3 sous-traitants (le plan d'échantillonnage de l'IMA étant imbriqué dans celui de l'IFREMER). Pour 2011-2013, le plan d'échantillonnage a été revu : les métiers ont été groupés au niveau 5 soit métier/espèces cibles et non plus au niveau 6 métier/espèces cibles/maillage. Cela facilite le plan d'échantillonnage. Pour le Golfe de Gascogne, on passe de 23 métiers à échantillonné à 7. En 2010, l'IFREMER a répondu à 9 saisines commandées par la DPMA qui elles-mêmes ont été demandées par les professionnels. La dernière version du logiciel de saisie Allegro a permis de produire de bonnes restitutions aux professionnels acceptant d'embarquer des observateurs. Les professionnels ont même demandé une synthèse annuelle de cette action. Cette synthèse est en cours d'élaboration. Le logiciel WAO, tout dernier né, permet aux responsables de suivre en quasi-direct la réalisation des embarquements par tous les observateurs prestataires et Ifremer qui doivent le remplir. Il permet aussi de voir les éventuels refus des armateurs et voir s'il y a des soucis sur certains quartiers pour embarquer.

ENQUETES SOCIO-ECONOMIQUES IFREMER

QUARTIER MARITIME DE BAYONNE

Comme chaque année depuis 2003, un certain nombre d'enquêtes socio-économiques ont été effectuées dans le cadre du réseau SIH sur le quartier de Bayonne (en collaboration avec l'enquêteur halieutique local, Gilles MORANDEAU). **Au total, plus de 20 enquêtes ont été réalisées en 2010 par l'IMA.**

QUARTIER MARITIME DE BORDEAUX ET D'ARCACHON

L'enquêtrice halieutique a réalisé une partie des enquêtes économiques demandées par IFREMER avec l'aide de la chargée de mission Elise Duquesne de février à mai 2010 puis les dernières enquêtes ont été réalisées par Yoann Aumond jusqu'en début juillet 2010. Le bilan portera sur les enquêtes réalisées en première partie.

Au final, les 28 enquêtes économiques sur les quartiers de Bordeaux et Arcachon ont été réalisées en 2010.

Pour le quartier de Bordeaux, l'enquêtrice est maintenant connue de pratiquement tous les pêcheurs. Cela permet d'enquêter le pêcheur plus facilement. Cependant, l'enquêtrice ne peut pas garantir que les pêcheurs voudront bien répondre en 2011 notamment en raison du contexte très difficile de la pêche dans l'estuaire de la Gironde.

ENQUETES ACTIVITE/ CALENDRIERS D'ACTIVITE

En 2010 comme en 2009, les enquêtes ont été effectuées conjointement par Lise Mas et Elise Duquesne. Les journées sur le terrain se sont déroulées sur le Bassin d'Arcachon, sur les rives droite et gauche de l'estuaire de la Gironde.

Les difficultés rencontrées sont toujours identiques : les ports du quartier d'Arcachon sont essentiellement composés de plates ostréicoles (60%) puis de bateaux de plaisance (30%) et

de navires de pêche (10%). Les pêcheurs de ces nombreux ports, comme ceux du quartier de Bordeaux, ne restent pas à leur navire après la pêche. Il est donc difficile de les rencontrer sur « le terrain ». L'enquêtrice a donc profité des enquêtes économiques en direct avec les armateurs pour leur demander leur activité et celles des autres pêcheurs sur le port.

Les calendriers d'activité pour l'année 2010 ont été remplis tout au long de l'année à partir des fiches de pêche. En effet, l'enquêtrice a instauré, en accord avec le Comité Local d'Arcachon et les Affaires Maritimes d'Arcachon, un système de récupération des fiches de pêche lui permettant de toujours observer l'activité des navires rendant ces fiches. Mi-mai 2010, l'enquêtrice a saisi la totalité des calendriers d'activité des **178 navires de pêche** présents dans les quartiers maritimes de Bordeaux (54) et Arcachon (124). **60%** ont fait l'objet d'une enquête directe auprès des pêcheurs (IFREMER demandant un minimum de 40%).

ECHANTILLONNAGES EN CRIEE

Depuis 2009, et dans le cadre de la DCF (Data Collection Framework), d'autres espèces que la sole commune doivent être échantillonnées, ce qui demande un surcroît de travail en criée. Les espèces à échantillonner sont réparties en deux groupes pour le golfe de Gascogne :

Groupe 1	Groupe 2
Anchois	Chinchard a queue jaune
Anguille	Chinchard commun
Bar	Congre
Baudroies blanche et noir	Emissole
Cardine a 4 taches	Encornet commun
Cardine franche	Grondin rouge
Langoustine	Homard
Maigre	Lieu jaune
Maquereau	Lieu noir (VII et VIII)
Merlan bleu	Limande sole
Merlu	Maquereau espagnol
Morue	Merlan
Plie	Physis de fond
Rouget barbet	Plie cynoglosse
Sabre	Poulpe commun
Sardine	roussette
Sole commune	Saint pierre
Tous les sélaciens	Sébaste chèvre
	Seiche commune
	Sole perdrix
	Tacaud
	Tourteau
	Toutes les dorades
	Turbot

La priorité est donnée à l'échantillonnage des soles communes. Les espèces surlignées en jaunes sont les espèces que les navires d'Arcachon débarquent très régulièrement à la criée. En 2010, l'enquêtrice était épaulée pour cette action par Elise Duquesne en première partie d'année puis par Laurent Dubois et Yoann Aumond. Il est absolument nécessaire d'être deux techniciens pour réaliser ce travail surtout lorsque le navire débarque une grosse quantité de poissons. Il a été nécessaire d'expliquer aux patrons-pêcheurs pourquoi nous allions mesurer et peser d'autres espèces que la sole commune.

Le planning demandé par IFREMER La Rochelle (notre interlocuteur pour les échantillonnages en criée) a été respecté.

Nous avons rencontré certains problèmes qui sont malheureusement récurrents :

Les fileyeurs « du large », ceux qui partent à la semaine, préviennent la criée de leur arrivée au port et donc de leur débarquement que 1 à 2 heures avant. Il est donc difficile de prévoir un échantillonnage en criée. Le mardi et le mercredi sont des journées où les navires sont le plus susceptibles de revenir au port pour la vente du mercredi et jeudi matin. L'enquêtrice était donc à Arcachon tous les mercredis. Quelquefois, il a été impossible d'échantillonner les espèces classées en divers (espèces du groupe 1) pour plusieurs raisons :

- les pêcheurs triaient trop vite, il n'a pas été possible de mesurer certaines espèces,
- les quantités de poissons étaient trop faibles donc nous n'avions pas du tout le temps de mesurer les poissons avant qu'ils ne partent au frigo,
- les pêcheurs n'étaient pas coopératifs.

A chaque fois, l'échantillonnage des soles communes a été privilégié.

L'organisation étant bien « rodée » en fin d'année, il a été possible de mesurer quelques espèces du groupe 2.

Après chaque échantillonnage, l'enquêtrice envoie les résultats par mail à IFREMER La Rochelle pour saisie sur Arpège mais aussi au patron-pêcheur afin qu'il ait une idée du travail réalisé.

OBSERVATIONS DES CAPTURES A BORD DES NAVIRES DE PECHE

Dans le cadre d'ObsMer, 12 embarquements en mer étaient à effectuer sur des chalutiers côtiers (à la journée). Ce programme d'observation à la mer est coordonné par IFREMER dans le cadre de différents règlements communautaires « (EG) n0812/004, (EG) n0234712002, (EG) n0643/2007, (EG) n019912008 ». Il a pour objectif de collecter des données scientifiques relatives aux ressources halieutiques, en estimant de façon indépendante les taux de captures accidentelles ou les captures d'espèces commerciales des espèces visées dans les différents règlements.

Le plan d'échantillonnage attribué à l'enquêteur portait sur des petits chalutiers à la journée ciblant les espèces merlu, baudroie, bar et seiches. Aucun de ces navires n'étant actif sur les quartiers maritimes d'Arcachon ni même de Bordeaux, il a fallu se déplacer jusqu'aux quartiers maritimes de La Rochelle, La Côtinière et de Marennes.

Pour mener à bien ces observations en mer et la saisie des données récoltées, l'enquêteur halieutique a suivi trois formations dispensées par IFREMER et ses prestataires.

Une première formation de trois jours à IFREMER Lorient entre le 21 et le 23 avril a permis de présenter la démarche et les objectifs de ce programme, de présenter l'état des connaissances sur l'étude et la gestion des pêches, de se familiariser aux différentes techniques de pêche et vocabulaire technique, et finalement de se former au protocole d'échantillonnage.

La seconde formation d'une semaine du 6 au 11 juin dispensée au Marinarium de Concarneau a porté sur l'identification des poissons osseux, cartilagineux et mammifères marins. Chaque journée était segmentée entre une partie théorique le matin et une partie pratique d'identification de spécimens l'après midi. Les intervenants principaux étaient Samuel Iglesias du MNHN pour les poissons osseux et cartilagineux et Willy Babin du Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle pour les mammifères marins.

A la fin de cette semaine de formation, un test a permis de valider les connaissances acquises et ainsi se faire délivrer un certificat de formation à l'identification des poissons marins d'Europe.

La troisième formation, qui s'est déroulée sur 2 jours à IFREMER Lorient du 11 au 12 septembre, a permis de se former à l'interface de saisie des marées observées en mer du logiciel ALLEGRO.

En 2010, 10 marées ont pu être réalisées et saisies sous Allegro. La première s'est réalisée le 25 Mai depuis le port de La Rochelle et la 10^{ème} le 28 Décembre depuis le port de La Côtinière (Ile d'Oléron). Les deux marées restantes seront réalisées en tout début d'année 2011.

De manière générale, les pêcheurs des quartiers maritimes de La Rochelle, Marennes et La Côtinière sont réceptifs et acceptent de nous accueillir à bord, après qu'on est pris le temps de leur expliquer la démarche et les objectifs de nos mesures.

PROJET RECOPESCA

L'enquêtrice et l'enquêteur participent au projet RECOPESCA. Ce programme coordonné par IFREMER (réfèrent Loïc Quemener, Brest) a pour mission d'équiper des navires de pêche en sondes pression/températures/salinité fixé au filet et en compte-tours afin de pouvoir mesurer des paramètres physiques de la colonne d'eau et les efforts de pêche déployés par les navires de pêche français.

Le travail aura consisté à faire l'intermédiaire entre l'équipe IFREMER de Brest et les deux navires du port d'Arcachon qui sont équipés : LE SOLITAIRE et OCEANE 3. Pour LE SOLITAIRE, l'intervention a débuté depuis l'installation (juillet). Pour ces deux bateaux, l'enquêteur est intervenu pour paramétrer sur l'afficheur de la balance une liste d'espèces préférentielles. L'équipement installé sur LE SOLITAIRE s'est avéré être non opérationnel après quelques semaines d'opération (septembre). L'enquêteur est donc intervenu pour démonter ce matériel qui a été renvoyé vers Brest pour contrôle.

En 2010, 3 navires ont été équipés : deux fileyeurs sur le quartier d'Arcachon et un chalutier polyvalent sur le quartier de Bordeaux. Les deux fileyeurs d'Arcachon ont accepté d'être équipés d'une balance anti-roulis chacun. Cette balance permet de peser les captures conservées par l'armateur lors de sa marée. La balance est reliée au concentrateur qui envoie toutes les informations en signal GPRS à Ifremer Brest.

En 2010, des restitutions ont été envoyées à l'enquêtrice qui s'est chargée de les présenter aux pêcheurs afin de constater les anomalies et recueillir leurs appréciations. Au final, la démarche est bonne mais les armateurs aimeraient des restitutions plus rapides.

FICHES D'IDENTIFICATION DE POISSONS

Depuis quelques années, les pêcheurs d'Arcachon ont pris la bonne habitude de ramener à IFREMER Arcachon les espèces insolites prises dans leurs filets.

Depuis le mois d'Avril, la sérieole limon (*Seriola rivoliana*), le croupia roche (*Lobotes surinamensis*), le targeur nain (*Zeugopterus punctatus*), le poisson pilote (*Naucrastes ductor*), la carangue coubali (*Caranx chrysos*), le sar à grosse lèvres (*Diplodus cervinus*) sont venus enrichir ou infirmer les inventaires de la zone. En particulier, c'est la première observation formelle d'un croupia roche dans les eaux françaises territoriales.

Ce poisson, ainsi que le poisson pilote et la carangue coubali ont été envoyé au Docteur Samuel Iglesias du Museum National d'Histoire Naturel de Concarneau pour enrichir sa base de donnée sur les Actinoptérygiens de l'Atlantique Nord Est et de la Méditerranée (<http://www.mnhn.fr/iccanam>).

Toutes ces captures sont mises en forme (nouvelle mise en forme par Florence Trut, Ifremer) et portées à la connaissance des pêcheurs (affichage en criée) et des scientifiques IFREMER : Marie Noëlle De Casamajor, Nathalie Caill-Milly, Jean Claude Quéro, ainsi qu'à Laurent Soulier directeur de IMA.

Dans sa note annuelle, J.C. Quéro mentionnera ces captures.

Caranx chrysos (Mitchill, 1815)

Carangue coubali

Un individu (28 cm - 492 g) a été capturé devant les passes d'Arcachon le 6/12/2010 par le pêcheur océane STEPHEN LUYNE au filet droit par 20 m de fond.

Spécimen exceptionnel rapporté à deux reprises dans le Golfe de Gascogne. C'est pourquoi l'individu a été déposé à Arcachon au JNAH (pour une identification formelle de cette espèce en Atlantique Nord-Est). En août 2000, un individu a été pêché à la ligne depuis le digue de l'embarcadere de l'Admiral à Tarnos.



Classification

Famille des Carangidae
Ordre des Perciformes

Distribution

Dans l'Atlantique Est : du Sénégal à l'Angola, dans les lacs de l'Amazonie et l'archipel de Malé. Rarement reporté au Mozambique. Dans l'Atlantique Ouest : du Canada au Mexique. Au large du Brésil.

Biologie

Espèce qui vit généralement en banc aux environs des côtes. Les juvéniles appréhendent la pollution d'origine terrestre de type agricole. Ils se nourrissent de poissons, de crevettes et d'autres invertébrés.

Intérêt commercial

C'est un excellent poisson. Commercialisé frais, congelé ou séché. Il est souvent utilisé comme appât pour le pêche.

Taille

Taille max : 90 cm (poids de 5 kg)
Taille minimum de capture : non






ENQUETE « RECENSEMENT DES ENTREPRISES DE PECHE, CARACTERISATION DE LA SITUATION DES CONJOINTES ET DES SALARIES, ET EVALUATION DES BESOINS DE FORMATION » PAR LE CLPMEM D'ARCACHON

Le CLPMEM d'Arcachon dispose d'informations sur les armateurs et les navires de pêche immatriculés dans le quartier maritime sans pour autant avoir une donnée exhaustive sur les entreprises de pêche et le nombre d'emplois générés. Les sources d'informations sont multiples : environ 120 armateurs sont recensés auxquels s'ajoutent les ostréiculteurs pratiquant une activité mixte de conchyliculture petite pêche. Le CLPMEM souhaiterait d'une part disposer d'un fichier d'entreprises qui pourrait être remis à jour régulièrement et, d'autre part, avoir une photographie du secteur en terme d'emplois et de besoins de formation, en portant un intérêt particulier sur la situation des conjointes.

Le contexte est semblable à celui de l'ostréiculture et l'étude envisagée par la SRCAA. Suite à la présentation du projet de la SRCAA et aux recommandations du comité technique et du comité de programmation FEP AXE 4, le CLPMEM souhaite en effet s'engager dans la même démarche et de manière concomitante pour offrir une vision d'ensemble de ces problématiques pour les deux filières maritimes.

Les résultats permettront :

- de planifier les activités de l'antenne « Formation » d'Arcachon réalisée par le CLPMEM pour le lycée Maritime de Ciboure
- de se rapprocher d'autres opérateurs pour la mise en place de formations ne pouvant être assurées par le Lycée Maritime de Ciboure
- de communiquer sur des recrutements possibles

Le contrat d'objectif de la région Aquitaine arrivant à son terme en 2010, les résultats des deux études permettront d'orienter les demandes des filières dans le cadre du futur contrat. Le CLPMEM profitera de cette enquête exhaustive pour faire un état des lieux des besoins de logement et aborder la problématique du trajet domicile-travail. Les besoins en chais et cabanes seront également abordés comme cela a été souhaité par le Conseil Général de Gironde lors du CT FEP Axe 4 du 31 mai 2010.

Le CLPMEM souhaite également profiter des entretiens pour évoquer les projets des entreprises afin de connaître les perspectives du secteur à court ou moyen terme.

Pour l'aider dans sa démarche, le CLPMEM d'Arcachon a souhaité faire appel à IMA dans le cadre d'une prestation de service pour :

- l'élaboration du questionnaire d'enquête des entreprises et la création de la base de saisie ACCESS
- Un appui dans la procédure de déclaration de la base de données auprès de la CNIL
- Le traitement et l'analyse des informations recueillies et la rédaction d'une synthèse sur les thèmes suivants :
 - Photographie du secteur : situation des entreprises, CA et ETP de la pêche, perspectives d'évolution du secteur
 - Besoins de formation et compétence

- Besoin en recrutement
- Besoins en logement / analyse de la problématique trajet- travail
- Besoins en chais et cabanes
- Besoins en investissement / reprise d'entreprises

Nous avons commencé en octobre 2010 à établir une liste de questions pour répondre aux objectifs de cette enquête, en se rapprochant de Felix Blasquez en charge pour la SRC de l'élaboration de ce même type d'enquête auprès du secteur ostréicole et afin de compléter nos questionnaires respectifs et de les accorder en prévision d'un éventuel traitement futur global.

Après concertation et améliorations opérées avec le CLPMEM d'Arcachon, un premier document a été proposé au Comité de Pilotage de ce projet, constitué de représentants du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de Gironde, de la COBAS, du Pays Bassin d'Arcachon Val de Leyre, de la Société Régional Conchylicole, du Lycée Maritime de Ciboure et du CRPMEM Aquitaine.

Après validation de la part du comité de pilotage, l'IMA s'est chargé de faire la déclaration auprès de la CNIL.

En 2011, l'IMA sera chargé de livrer l'adaptation logicielle réalisée, afin que la saisie soit réalisée par le CLPMEM Arcachon. Après cette phase, prévues pour avril 2011, l'IMA pourra débuter le travail d'analyse et la rédaction du rapport qui synthétisera les réponses aux questions soulevées dans le cadre de cette enquête et ses objectifs.

SUIVI HALIEUTIQUE DES NAVIRES DE MOINS DE 10 METRES D'AQUITAINE

Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Aquitaine a sollicité l'IMA pour la mise en place d'un suivi des déclarations de captures des navires de moins de 10 m d'Aquitaine. Ceci s'est concrétisé par la création d'un logiciel de saisie et d'une base de données halieutique à l'échelle de l'Aquitaine.

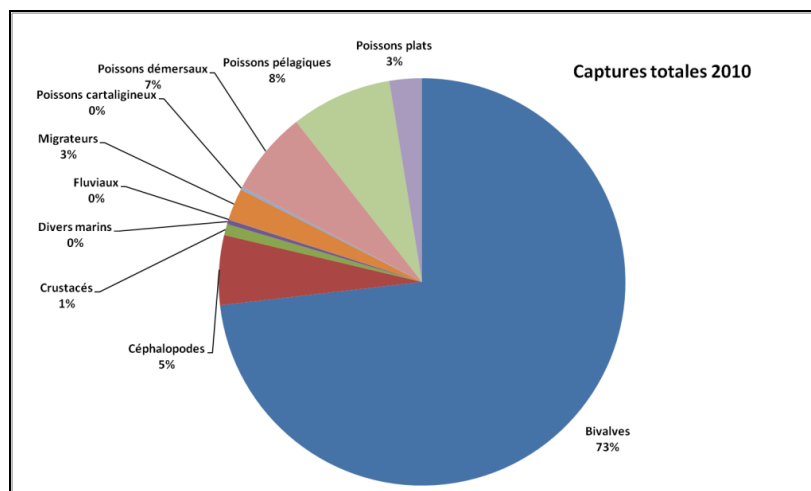


Figure 1 : Distribution des captures 2010 par catégorie d'espèce

Ce travail s'est traduit par :

- la création des bases de données nécessaires à la création du logiciel,
- le débogage du logiciel de saisie et de stockage des données,
- l'administration du logiciel de saisie et de stockage des données,
- l'édition de document de sensibilisation aux déclarations de captures à l'intention de chaque armateur aquitain,
- la coordination des opérateurs de saisie,
- la saisie des données 2009 et 2010 pour les quartiers d'Arcachon, Bayonne et Bordeaux,
- le traitement des données 2009 et/ou 2010
 - o en routine : pour la rédaction du rapport annuel,
 - o extraordinaire lié à l'actualité :
 - Plan de sortie de flotte 2010 pour le quartier de Bayonne,
 - Analyse migrateurs pour le quartier maritime de Bayonne en préparation du COGEPOMI Adour,
 - Délivrance des licences coquillages pour le quartier d'Arcachon,
 - Délivrance des licences CMEA pour le quartier maritime de Bayonne,
 - Arrêt biologique civelle pour le quartier maritime de Bayonne.
- la présentation orale aux membres du comité de pilotage du suivi,
- la rédaction d'un rapport annuel,
- l'édition de synthèses individuelles des captures adressées à chaque armateur

Quelques chiffres :

- 220 navires suivis en 2009, 210 en 2010
- 197 armateurs suivis, 183 en 2010
- 7 000 fiches de pêches saisies entre 2009 et 2010
- 44 700 marées saisies entre 2009 et 2010,
- 78 200 enregistrements de captures entre 2009 et 2010,
- 98 % d'enregistrements de bonne qualité
- 3 477 tonnes enregistrées entre 2009 et 2010



APPUI TECHNIQUE A LA FILIERE PECHE

ACCOMPAGNEMENT DU CLPMEM DE BAYONNE

Porteur du groupe Axe 4 FEP Côte Basque – Sud Landes, le Comité local des pêches de Bayonne a également déposé plusieurs dossiers entrant dans la stratégie de ce groupe.

Dans ce cadre, l'IMA a accompagné le Comité local des Pêches de Bayonne en lui apportant un appui technique sur 4 de ses dossiers :

- **Valorisation des poissons de ligne de qualité « Extra » et autres apports débarqués par les navires du quartier maritime de Bayonne à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure**

La valorisation des poissons de ligne de qualité *Extra* a fortement progressé en 2010 (plus de 161 tonnes de merlu, bar, daurade royale, sar, maigre, bonite, ... étiquetés d'une valeur de près de 1,2 millions d'euros contre 83,5 tonnes d'une valeur de 672 milliers d'euros en 2009 (soit une progression de 94 % de ces apports en poids et de 66 % en valeur).

Dans le cadre de son accompagnement et sous l'égide de l'OP CAPSUD, l'IMA a assuré une dizaine de contrôles sous criée du respect par les professionnels du cahier des charges de la démarche et organisé conjointement avec l'OP une réunion d'information des ligneurs pour un point sur la campagne des poissons de ligne 2010 ainsi que des contrôles et opérations de communication menées sur ces produits en 2010.

Cet accompagnement des professionnels s'est également traduit par l'élaboration et la mise en place de plusieurs supports et d'actions de promotion et de valorisation des apports débarqués sous la criée, démarches menées auprès des acheteurs (poissonniers, mareyeurs, ...) des restaurateurs et du grand public :

- Elaboration de set de table, affiches, plaquettes et panneaux : « Les ligneurs de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure », « Cahier des charges de la démarche Merlu de ligne », « Les métiers de la ligne et du filet », « Saisonnalité des apports par espèces locales »
 - Présence des professionnels de la filière pêche locale au Salon International de l'Agriculture 2010 à Paris et à la manifestation « La ferme en ville » à Bayonne à l'invitation de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques
 - Accompagnement de l'OP CAPSDUD dans ses démarches de promotion auprès d'un restaurateur local, ...
- **Accompagnement des projets de transformation des produits de la pêche débarqués sur le littoral basco-landais, incluant l'estuaire de l'Adour, pour une meilleure valorisation des petites productions locales**

Cette démarche a été menée selon 2 axes :

- L'accompagnement des pêcheurs de Capbreton dans la concrétisation et la mise en œuvre de leur projet de transformation-produits :

Les premières démarches ont été engagées dès le début de l'année 2010 par un armateur et son épouse pour une préparation de soupe de poisson dans un premier temps, de pâté de maigre et de foie de lotte par la suite. Pour conforter cette démarche, des contacts ont été pris avec le CFPPA des Landes pour envisager la mise en place d'une formation adaptée pour répondre aux besoins des professionnels. Malgré l'intérêt initial déclaré par une dizaine de professionnels capbretonnais lors des premières réflexions engagées en 2008 pour la mise en place de ce projet de transformation, un seul pêcheur s'est véritablement engagé dans cette démarche, ce qui n'a pas permis de développer cette démarche et de mettre en place cette formation adaptée.

- L'accompagnement des structures impliquées dans les réflexions engagées localement pour la mise en place d'un (ou de) projet(s) collectif(s) local (locaux) de transformation de produits de la pêche :

Les discussions engagées lors de réunions du groupe de travail « Transformation » du Groupe FEP Axe 4 Côte Basque - Sud Landes ont conduit l'IMA à apporter son concours technique sur plusieurs des différentes pistes de projets évoqués par les participants, notamment la possibilité dans le cadre d'une démarche collective de faire transformer des produits de la pêche locale par un transformateur (prestataire) local et la mise en place d'une démarche qualité autour des produits transformés.

Dans ce cadre, l'IMA a participé activement aux travaux menés sous l'égide de l'animatrice du groupe Axe 4 avec l'OP CAPSUD et un transformateur local pour l'évaluation des productions locales transformables et des conditions de cette transformation, travaux qui n'ont pu se concrétiser.

L'IMA s'est également engagé dans la consultation d'entreprises locales de transformation agro-alimentaires susceptibles d'être intéressées par la transformation de produits de la pêche locale. Après consultation de la CCI de Bayonne – Pays Basque, une dizaine d'entreprises ont ainsi été approchées. Deux entreprises se sont déclarées intéressées et pourront être à nouveau consultées.

Pour répondre à la demande de plusieurs membres du groupe de travail « Transformation », l'IMA s'est également impliqué dans la réflexion locale menée sous l'égide de l'OP CAPSUD pour la qualification « Pêcheur responsable » des entreprises de pêche. Avec France Agrimer, l'IMA a ainsi été sollicité le 15 juillet 2010 pour une présentation de cette démarche aux professionnels.

L'IMA a également accompagné les réflexions menées par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pour l'approvisionnement en produits de la pêche locale des collègues du département.

- **Développer une offre découverte du Port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure**

Cette démarche proposée par l'IMA avait pour objectif principal de réunir les données et illustrations utiles aux structures assurant aujourd'hui l'information du public sur le port et la pêche locale, et d'accompagner ceux-ci dans la mise en forme et la restitution de ces informations vers leurs publics.

L'intervention de l'IMA a tout d'abord conduit à la constitution d'une « base de données » y compris photographique permettant d'expliquer et d'illustrer les différents thèmes de présentation du port et de ses acteurs, de la criée, des navires, des métiers de la pêche, ... Cette base d'information a été utilisée pour la sensibilisation de guides des Offices de tourisme de Ciboure et de Saint-Jean-de-Luz. Elle a également été utilisée pour la réalisation de plusieurs supports de communication et de promotion de la filière pêche locale au Salon de l'Agriculture à Paris, à la manifestation « *La ferme en ville* » ainsi que l'illustration du site de la criée. Cette base est aujourd'hui disponible au Comité local des pêches de Bayonne.

Dans le cadre de la réflexion menée localement pour la mise en place d'une offre découverte du Port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure, l'IMA a également préparé et accompagné le déplacement d'une délégation du Groupe Axe 4 FEP Côte Basque - Sud Landes début novembre 2010 au Guilvinec pour une visite de la Cité de la pêche Haliotika et une rencontre avec ses acteurs.

- **Développement d'une activité de Pescatourisme sur le quartier maritime de Bayonne**

L'intervention de l'IMA sur ce dossier avait pour objectif la sensibilisation et l'accompagnement des armateurs de navires de pêche du quartier maritime de Bayonne intéressés par la pratique d'une activité de Pescatourisme à leur bord et naviguant seuls, pour la rédaction de leur Document Unique de Prévention (DUP).

Dans ce cadre, l'IMA a suivi et participé aux travaux du groupe de travail « Pescatourisme » et aux démarches menées par l'animatrice du Groupe Axe 4 FEP Côte Basque - Sud Landes pour la mise en place de cette activité sur ce quartier.

Compte tenu des difficultés réglementaires rencontrées pour la pratique de cette activité sur des navires sur lesquels l'armateur navigue seul (aucun navire du quartier de Bayonne n'a vu sa demande à pratiquer cette activité recevable), l'IMA n'a pu de ce fait engager les actions qui avaient été envisagées pour ce dossier.

Autres démarches menées par l'IMA auprès du Comité local des pêches de Bayonne :

- **Accompagnement du Comité local des pêches dans la gestion et l'animation du groupe Axe 4 FEP Côte Basque - Sud Landes au départ de son animatrice fin septembre 2010.**
- **Co-rédaction de l'Echo des Quais :**
 - N°40 (4^{ème} trimestre 2009)
 - N°41 (1^{er} trimestre 2010)
 - N°42 (2^{ème} trimestre 2010)

Autres démarches :

- **Suivi des travaux et réflexions nationales menées sous l'égide de France AgriMer dans le cadre de son Comité de pilotage « Ecolabel, pêche durable et responsable ».**

APPUI TECHNIQUE AUX PECHEURS FLUVIO-ESTUARIENS DU BASSIN GIRONDE GARONNE DORDOGNE

Le programme d'action pour le développement durable de la pêche professionnelle dans le Bassin Gironde-Garonne-Dordogne est porté par l'AADPPED Gironde. Ce programme concerne l'estuaire de la Gironde et les fleuves Garonne et Dordogne. La mission d'appui technique comporte deux axes qui correspondent aux principales préoccupations des pêcheurs professionnels girondins :

- Les actions pour la gestion des ressources aquatiques et la durabilité de la pêche
- Les actions concernant la commercialisation, la valorisation et la transformation des produits de la pêche

ACTIONS POUR LA GESTION DES RESSOURCES AQUATIQUES ET LA DURABILITE DE LA PECHE

Ces actions permettent principalement aux professionnels de s'impliquer fortement dans la gestion des ressources halieutiques et du milieu aquatique.

Contribution des pêcheurs professionnels à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de gestion halieutique locales

Le Plagepomi 2008 - 2012

La mission a permis l'implication des professionnels dans l'ensemble des travaux du COGEPOMI en faveur de la gestion et de la restauration des poissons migrateurs : groupes techniques centrés sur les espèces (anguille, alose, saumon) ou groupes territoriaux. Les estimations issues du système d'enquête halieutique ont permis d'évaluer les pertes liées à l'effondrement du stock de grande alose et subies par la pêcherie à plus de 2 millions d'euros sur 5 ans.

Gestion du risque lié à la présence de polychlorobiphényles

La mission d'appui technique a accompagné les professionnels suite à l'interdiction de pêche de l'anguille et de l'alose feinte pour cause de contamination aux PCB. Cela notamment au travers de l'élaboration, avec les services de l'Etat, de plan de prélèvement d'échantillons destinés à mieux comprendre la contamination du système fluvial et de l'analyse de la réglementation en matière de contamination des produits alimentaires.

Contribution des pêcheurs professionnels girondins à la gestion halieutique nationale

Volet « pêche professionnelle » du plan de gestion français de l'anguille

Le plan national de gestion de l'anguille (PNGA), rédigé en application du règlement 1100/2007 CE, a été approuvé par la Commission Européenne en février 2010.

La réduction de l'effort de pêche, la traçabilité renforcée et la mise en place de repeuplements en civelle des cours d'eau sont les principales mesures qui concernent les professionnels.

L'AADPPEDG, en partenariat avec le CRPMEM Aquitaine, a souhaité répondre à l'appel à projets déposé par les ministères en charge de l'environnement (MEEDEM) et de la pêche (MAP) en proposant un projet pilote de transfert de civelle. La validation trop tardive de ce projet par les ministères, après la date de fermeture de la pêche, n'a pas permis de mener ce projet à son terme au printemps 2010. Un second projet a été initié à la fin 2010 pour le printemps 2011.

Une étude du stock d'anguille dans les fleuves Gironde, Garonne et Dordogne a été menée avec la participation de 60 pêcheurs professionnels marins et fluviaux. Portée par l'Adera, cette étude avait pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement de la population d'anguille dans les milieux où elle est exploitée par la pêche professionnelle.

Révision du cahier des clauses et des conditions générales

Les baux de pêche de l'Etat seront renouvelés le 1^{er} janvier 2012. Afin de préparer ce renouvellement, le cahier des clauses et conditions générales (CCCG) d'exploitation du droit de pêche de l'Etat a fait l'objet d'une révision à laquelle les pêcheurs fluviaux girondins ont pu participer avec l'appui technique.

Pêche professionnelle et gestion du milieu naturel aquatique

Les professionnels sont conscients de l'importance primordiale de la gestion du milieu naturel aquatique pour leur activité. Cela s'est décliné en plusieurs axes : gestion quantitative de la ressource en eau, restauration de la continuité écologique (Classement des cours d'eau au titre de l'article 214-17 du code de l'environnement), gestion intégrée (Comité de bassin, SAGE Estuaire, parc naturel marin dans l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais).

Reclassement sanitaire de l'estuaire de la Gironde

Une piste de diversification identifiée pour certains marins pêcheurs est l'exploitation de certains coquillages fousseurs : palourde, lavagnon, coque.

L'estuaire de la Gironde étant classé en zone D du fait d'une pollution historique au cadmium, cette exploitation est impossible. La communauté de commune du Verdon, a initié une étude pour le reclassement de l'estuaire de la Gironde en zone B pour les coquillages fousseurs.

Les premiers résultats sont assez défavorables, puisque si la tendance à la faible assimilation du cadmium par les lavagnons est confirmée, ils semblent en revanche dépasser les doses autorisées pour les contaminations au plomb.

Actions concernant la commercialisation, la valorisation et la transformation des produits de la pêche

Surgélation de la lamproie

Suite aux études réalisées les années précédente, il s'est avéré qu'une des failles de la commercialisation de la lamproie est une très forte saisonnalité et une irrégularité des apports. Des contacts ont été entrepris avec des opérateurs afin d'envisager des tests de surgélation, dans l'objectif d'un certain lissage de la production dans les années à venir. Cela pourrait avoir des effets très positifs sur la valorisation de ce poisson essentiel à la pêche.



Marché du repeuplement pour l'anguille

La commission CITES a prononcé l'interdiction de l'exportation de la civelle hors union européenne. Le marché asiatique, qui représentait la demande principale pour la civelle destinée à la consommation humaine, est désormais fermé. Le marché nord européen offre une faible valorisation du produit et le plan de gestion français impose qu'à terme, 60 % des civelles pêchées soient dédiées au repeuplement européen. Dès la saison 2010-2011, 5 à 10 % des civelles capturées devraient être transférées dans les bassins versants français. La mise en place de quotas dédiés au repeuplement doit orienter le marché. Ces bouleversements très importants du marché ont eu des conséquences limitées pour les pêcheurs fluviaux girondins du fait des captures extrêmement faibles. Il est néanmoins nécessaire de préparer la pêche à faire face à ces nouvelles conditions, notamment par la sensibilisation des pêcheurs à renforcer la qualité de leurs produits.

Amélioration de la qualité des civelles

Les civelles capturées au drossage ont tendance à être de qualité moindre, du fait de la pression exercée par l'eau sur le tamis. Une note a été rédigée pour expliquer l'intérêt d'une modification de l'engin de pêche, qui n'entraînerait pas d'augmentation de l'effort de pêche, mais qui pourrait améliorer la qualité des civelles pêchées.

Cette amélioration nécessite néanmoins d'importantes modifications réglementaires et ce travail devra être poursuivi dans les années à venir.

Promotion des produits de la pêche

Ces actions s'inscrivent dans un cadre de communication tournée vers le grand public, les scolaires afin de faire découvrir le métier et les produits de la pêche professionnelle à l'aide de panneaux d'exposition, de fiches recette, de dégustations,...



Photo AADPPEDG

ENQUETES HALIEUTIQUES AADPPEDG

Le travail d'enquête halieutique au sein de l'Association Agrée des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de Gironde consiste à animer la collecte des fiches de pêche.

Les collectes ont lieu sur site deux fois par an en juillet et décembre. Quand c'est impossible, les fiches de pêches sont réceptionnées par courrier.

Le 3 et 4 décembre 2010 ont eu lieu les permanences pour la récoltes des fiches de pêche du second semestre à Cambes puis à Libourne.

L'IMA a réalisé différentes analyses de données en fonction de la demande de l'AADPPEDG mission de l'association (civelles, aloses feinte, anguilles). Ces analyses avaient pour but d'aider le président de l'AADPPEDG à argumenter auprès de l'administration suite aux nombreuses interdictions de pêche instaurées en 2010 sur le domaine fluvial du département de la Gironde.

L'enquêtrice a présenté les résultats des carnets de pêche lors des assemblées générales de l'association le 28 janvier (pour l'année 2009) et le 15 novembre (pour l'année 2010).

ENVIRONNEMENT AQUATIQUE

LIGA

Depuis déjà plus d'une trentaine d'années, les pêcheurs travaillant à proximité du littoral basque et sud-landais ont constaté la présence régulière d'une substance appelée « liga », tendant à s'accroître, mais d'une amplitude variable d'une année à l'autre. En 2009, l'IMA a proposé un programme partenarial pluridisciplinaire entre usagers, collectivités et scientifiques visant à mieux cerner le phénomène.



Figure 2 : Illustrations du liga

Ce travail s'est concrétisé par :

- des embarquements hebdomadaires d'avril à octobre,
- l'analyse de données récoltées sur le terrain,
- la création de base de données « observations liga » et « contexte environnemental »,
- l'élaboration de cartographie du phénomène sur le littoral basque,
- la coordination des équipes scientifiques engagées dans le programme d'étude,
- l'animation scientifique et administrative du projet,
- l'interface entre le monde professionnel, les collectivités et les scientifiques,
- la rédaction de documents de synthèse

Cette première étude a permis de

- mieux cerner les périodes d'apparition,
- de définir la localisation sur le littoral et dans la colonne d'eau,
- de mieux connaître sa composition,
- d'identifier des impacts sur la santé humaine et l'activité de pêche.



Toutefois, les résultats obtenus ne répondent pas à toutes les questions posées et en soulèvent de nouvelles. C'est pourquoi, il est envisagé de poursuivre cette étude en 2011 par des actions complémentaires et en 2012 par la mise en place d'un programme de recherche.

MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES CLIMATIQUE, HYDROLOGIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE

Dans le cadre d'une future proposition de création d'un observatoire du changement climatique sur l'estuaire de l'Adour et le littoral basque, un certain nombre de données ont été récoltées et centralisées dans une base de données :

- Débits journaliers de l'Adour maritime depuis le 1^{er} janvier 1956,
- Températures journalières à Biarritz depuis le 1^{er} janvier 1956,
- Précipitations journalières à Biarritz depuis 1956,
- Données journalières du niveau marin aux marégraphes de Socoa et du Boucau depuis le 3 juin 1999,

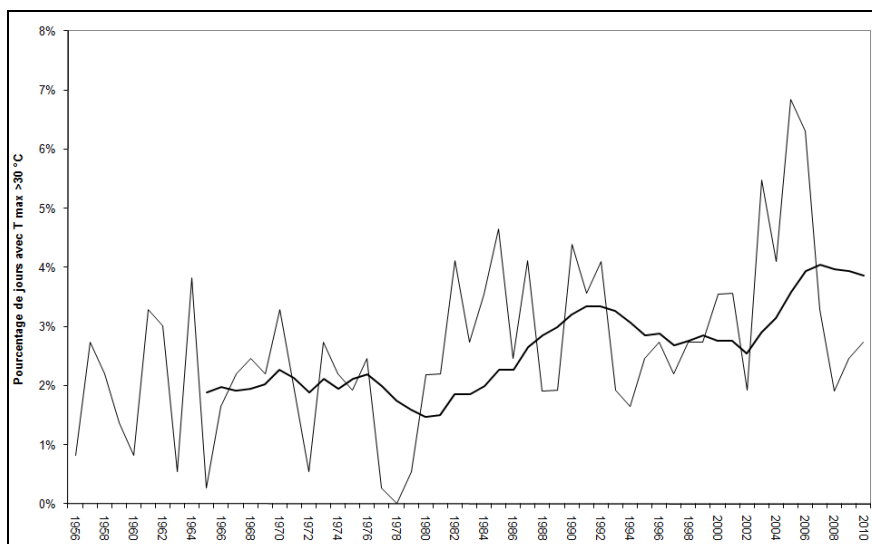


Figure 3 : Evolution du pourcentage de jours où la température maximale dépasse 30°C

Il reste à mettre en place des données biologiques en face (Au niveau global : données FAO logiciel fishstat ; Au niveau local : données historiques de la criée de Saint Jean de Luz/Ciboure, données historiques des captures IFREMER...). Certaines chronologies ont été reconstituées pour certaines espèces (anchois, thon...).

D'autres paramètres environnementaux (chlorophylle A, matières en suspension, nitrates, phosphates, silicates), climatiques (humidité, pression atmosphérique, vents) ou océanographiques (houle, vents, courants, température de l'eau) ont été récupérées en routine pour l'année 2009 et pourront être utilisées dans le cadre d'autres programmes :

- **étude liga** : afin de comprendre les facteurs favorisant son apparition et sa dispersion sur le littoral,
- **suivi halieutique des navires de moins de 10 mètres** : Afin de mieux comprendre le comportement des espèces et expliquer la variabilité des captures.

A ce jour, ce projet est toujours au stade de la proposition.

INVENTAIRE PISCICOLE DE LA PLAINE D'ANSOT

En 2008, la Direction du Patrimoine Naturel et de l'Environnement de la mairie de Bayonne a sollicité l'IMA pour initier une étude sur la faune piscicole de la plaine d'Ansot, zone humide de la Nive maritime dont elle est le gestionnaire.

En 2010, deux campagnes de pêches expérimentales ont été réalisées en juin et octobre.

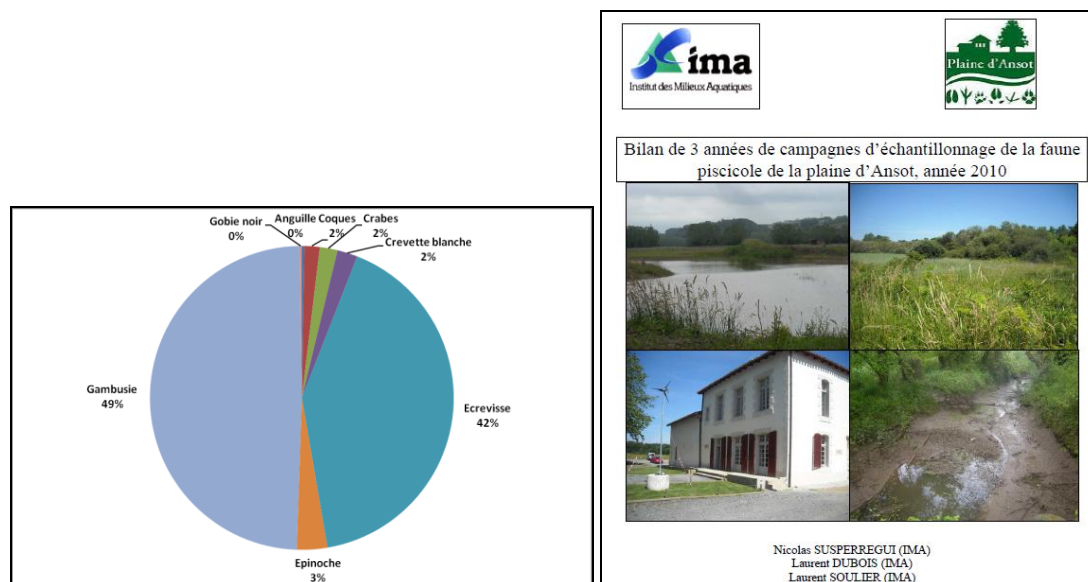


Figure 4 : Distribution des espèces capturées sur la plaine d'Ansot en octobre 2010

L'étude a démontré les différentes fonctions écologiques de la zone humide vis-à-vis des espèces présentes. Elle assume le rôle nourricerie, d'habitat permanent ou de zone de reproduction ou de recrutement selon l'espèce concernée.

Cette troisième année d'échantillonnage a mis en évidence la colonisation de la barthe, de façon régulière ou ponctuelle, par 13 espèces (3 espèces de crustacés et 9 espèces de poissons). On y retrouve des espèces migratrices (anguille), dulçaquicoles, estuariennes (crabe vert et crevette blanche) et marines (bar commun et moucheté, mullet). La présence importante d'espèces allochtones (écrevisse de Louisiane, perche soleil) met en évidence la nécessaire mise en place de plans de lutte.

ETUDE ANGUILE SUR LA PLAINE D'ANSOT

Les pêches expérimentales 2008/2009 et la vidange des étangs 2009 ont démontré une colonisation naturelle intéressante par l'anguille jaune et la civelle.

Dans le cadre du règlement européen portant sur la reconstitution du stock d'anguille européenne, dans le cadre du plan de gestion national anguille français relayé par le COGEPOMI Adour, la plaine d'Ansot a été retenue comme une zone d'action prioritaire.

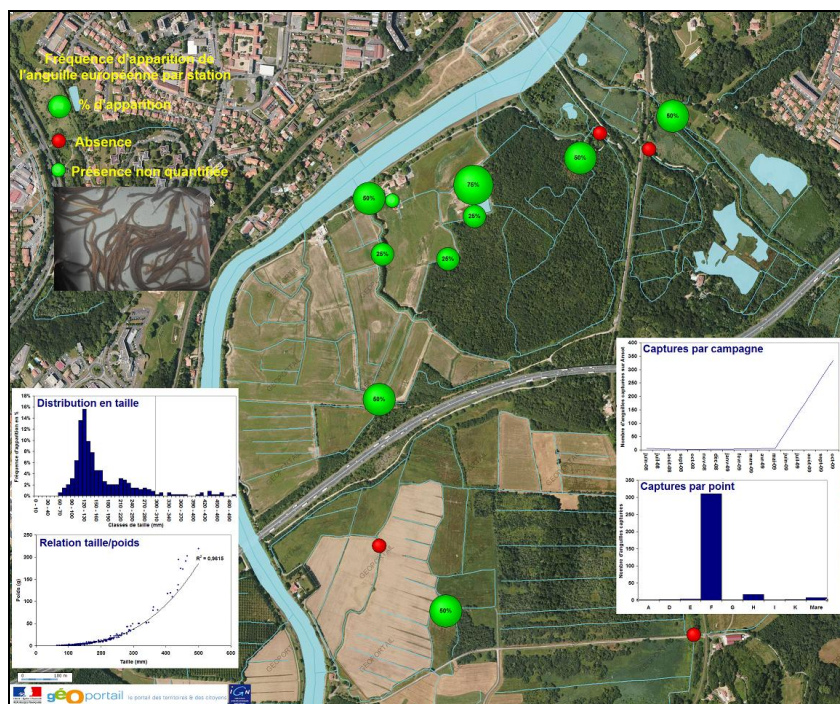


Figure 5 : Distribution des captures d'anguilles sur la plaine d'Ansot.

Cette démarche s'inscrit dans le plan de gestion 2011-2015 de la plaine d'Ansot et contribuera à l'évaluation de l'efficacité du plan de gestion anguille en 2013. Le programme est prévu sur 5 ans avec 3 phases :

- Année 1 : Etat des lieux de la population d'anguille, colonisation naturelle et potentialité d'accueil,
- Années 2,3 et 4 : Expérimentation de manœuvres d'ouvrages visant à faciliter la colonisation de la Barthe par les civelles et l'échappement des anguilles argentées, aménagement de petits ouvrages visant à améliorer la connectivité des réseaux,
- Année 5 : Efficacité des mesures de gestion sur la population d'anguille, impact des mesures de gestion sur la qualité de l'habitat, exportation des modes de gestion sur les barthes de l'Adour maritime.

Faute de financement, ce projet n'a pu voir le jour en 2010.

PROJET D'IMPLANTATION DE RECIFS ARTIFICIELS EN GIRONDE

En janvier 2009, l'IMA a été sollicité par le Conseil Général de Gironde pour animer des groupes de travail afin de définir une stratégie concertée sur la possibilité de création de récifs artificiels sur la côte girondine en tant qu'outil de gestion intégrée de la zone côtière.

Le travail préliminaire d'état des lieux des connaissances des récifs artificiels dans le monde ayant été réalisé en 2009, le Conseil Général de Gironde a sollicité l'IMA sur la rédaction d'un cahier des charges nécessaires à la création de récifs artificiels en Gironde et la détermination de zones potentiellement compatibles avec l'accueil d'un tel édifice.

Cette mission s'est concrétisée par :

- une participation à la rédaction du cahier des charges,
- la rédaction d'une proposition de méthodologie d'actions préalables à mettre en œuvre.

Une étude prospective pour la mise en place de telles structures au sein du bassin d'Arcachon et son ouvert est menée en 2010, et pour laquelle l'IMA a été sollicité.

Une présentation informelle des activités de l'association GRAMASA par son président Marc Mentel a été organisé le 28 septembre en présence de Laurent Soulier et de Gilles Trut (IFREMER Arcachon). Parmi ses champs d'action, l'association mène en effet un projet d'inventaire des blockhaus immergés au niveau des passes d'Arcachon (Mur de l'Atlantique) dont le protocole, les objectifs et les résultats pourraient alimenter les réflexions concernant cette problématique « Récifs artificiels », en particulier pour l'extérieur du bassin.

La phase 1 de ce projet basé sur une cartographie d'exclusion de zone devrait voir le jour en 2011. En ce sens, des contacts ont été pris avec la station marine d'Arcachon et Ifremer pour pouvoir accéder à un certain nombre de données.

PROGRAMME DE CONNAISSANCE NATURA 2000

CARTOGRAPHIE ET EVALUATION DES HABITATS MARINS

L'IMA a été sollicité par Créocéan pour participer à **l'évaluation des habitats dans les zones Natura 2000 en mer** d'Aquitaine, suite à un appel d'offre lancé par l'Agence des Aires Marines Protégées. Sur les lots Pertuis charentais / Gironde et Arcachon / Hourtin, l'IMA est en charge de la description des activités halieutiques. Sur le lot Côte Basque, l'IMA est chef de file, secondé par un chargé de mission de Créocéan Montpellier.

L'objectif majeur est de **cartographier les habitats** en s'appuyant sur de l'imagerie acoustique (en lien avec MESH), des inventaires de terrain les plus complets possibles et une analyses des statistiques de pêche (source DDTM17 – série stat 1995-2008)

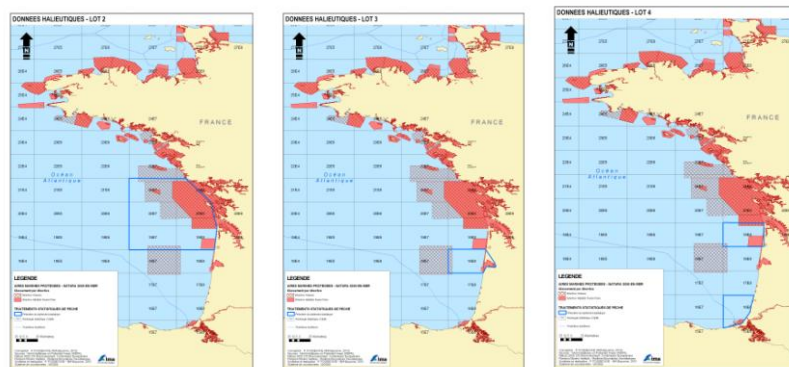


La première phase, achevée en décembre, avait pour objet de faire un point sur la bibliographie disponible sur la zone, de localiser les suivis quand ils existent, d'analyser ces données et de les critiquer également afin de pouvoir mettre en place une acquisition de données complémentaires sur l'année 2011. Cette acquisition se fera par des campagnes en plongée en mai et septembre. La méthodologie sera discutée début 2011 avec l'Agence des AMP :

- ✓ Plongées de 30 mn sur chaque site, 4 plongées par jour
- ✓ Grottes sous-marines (Aroca et Ficoa), tombants extérieurs, récifs (Illarguita et Placeta), sites proches du rivage selon identification par imagerie acoustique, substrats meubles, épave sur fond sableux
- ✓ Prélèvements d'échantillons en tant que de besoin pour l'identification
- ✓ Photographies
- ✓ Description de faciès en vue du rendu EUNIS
- ✓ Inventaire de la macrofaune
- ✓ Limites de ceintures algales quand elles existent

Concernant l'espace marin (données DDTM 17), le travail consistera en une analyse croisée des données disponibles entre 2003 et 2008, et suivant la fiabilité des données depuis 1995, pour déterminer non seulement les captures déclarées mais aussi :

- la typologie de la flottille intervenant dans la/les zones Natura 2000 (engins utilisés + caractéristiques des flottilles en présence dans ce secteur),
- les principales espèces ciblées, (+ corrélation engin/espèces, et flottilles/espèces)
- La saisonnalité des captures, (+ corrélation saisonnalité/métiers et engins, saisonnalité/espèces),
- La répartition des captures par rectangles statistiques.



LOCALISATION DES ZONES D'ETUDE STATISTIQUE. CHOIX DES RECTANGLES STATISTIQUES PERTINENTS PAR SECTEUR :

LOT 2 : Périmètre PNM PERTUIS CHARENTAIS, PANACHE ET ESTUAIRE GIRONDE

PERTUIS CHARENTAIS, ROCHEBONNE, PANACHE ESTUAIRE=19E7, 19E8, 20E7, 20E8, 21E7 et 21E8.

ESTUAIRE GIRONDE= 20E8GI, 20E8GD, 20E8GO, 20E8G1, 20E8G2, 20E8G3, 20E8G4, 20E8G5, 20E8G6, 20E8G7, 20E8G8.

LOT 3 : Périmètre ARCAHON

ARCAHON = 18E8 + 18E8AE, 18E8AN, 18E8AO, 18E8AS (secteur intra basin).

LOT 4 : Périmètre HOURTIN + COTE BASQUE

COTE BASQUE = 15E8

HOURTIN = 19E8

Lors de la mise en place de cette étude, l'IMA ainsi que l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques a suivi une **formation de 2 jours à Dinard** dispensée par le MNHN et l'Ifremer. Cette formation avait pour but de transmettre les outils et les techniques à utiliser pour la réalisation des travaux, afin que tous les bureaux d'étude sélectionnés rendent un travail de même niveau.

Les travaux du REBENT servent pour la mise en pratique des actions et comme guide pour le rendu des résultats. Dans ce contexte, l'IMA a donc participé aux **journées REBENT** à Brest en octobre.

MESH ATLANTIQUE

Le programme MESH Atlantique fait suite à au programme MESH avec pour objectif de fournir **une base cartographique partagée harmonisée des fonds et habitats marins benthiques**, soit :

- Contribuer à la connaissance de ces espaces marins,
- Répondre aux engagements français concernant les conventions Diversité Biologique, OSPAR et les directives européennes « Oiseaux », « Habitats Faune Flore » et « Stratégie Milieu Marin »,
- **Aider à l'aménagement des ces secteurs,**
- **Eclairer les acteurs de la gestion de ces espaces.**

Qu'elle est l'implication de l'IMA dans MESH ? Quels sont nos objectifs ?

Dans le cadre du programme MESH 2, l'IMA propose d'organiser de nouveaux plans d'échantillonnages qui permettraient de récolter des données nouvelles sur le secteur littoral basque. En effet, aujourd'hui, quasiment aucune donnée bathymétrique n'est disponible notamment sur l'estran et les petits fonds (0-10 m) de ce secteur. L'intérêt de ces nouveaux travaux en pays basque est double : non seulement, ces nouvelles données permettraient de combler un manque d'information sur ce secteur, mais elle permettraient aussi d'apporter les informations nécessaires à l'adaptation et l'amélioration de la classification EUNIS¹ concernant les substrats rocheux en présence et surtout les types d'habitats spécifiques à ce secteur « côte basque ».

Quelles sont les applications concrètes des nouvelles données recueillies grâce à MESH ?

Au-delà, de l'acquisition de nouvelles informations et la création de nouvelles cartes d'habitats marins, jusque là inexistantes, ces informations nouvelles viendront surtout alimenter l'ensemble des processus de protection et de gestion des aires marines protégées qui se mettent en place sur la côte basque actuellement.

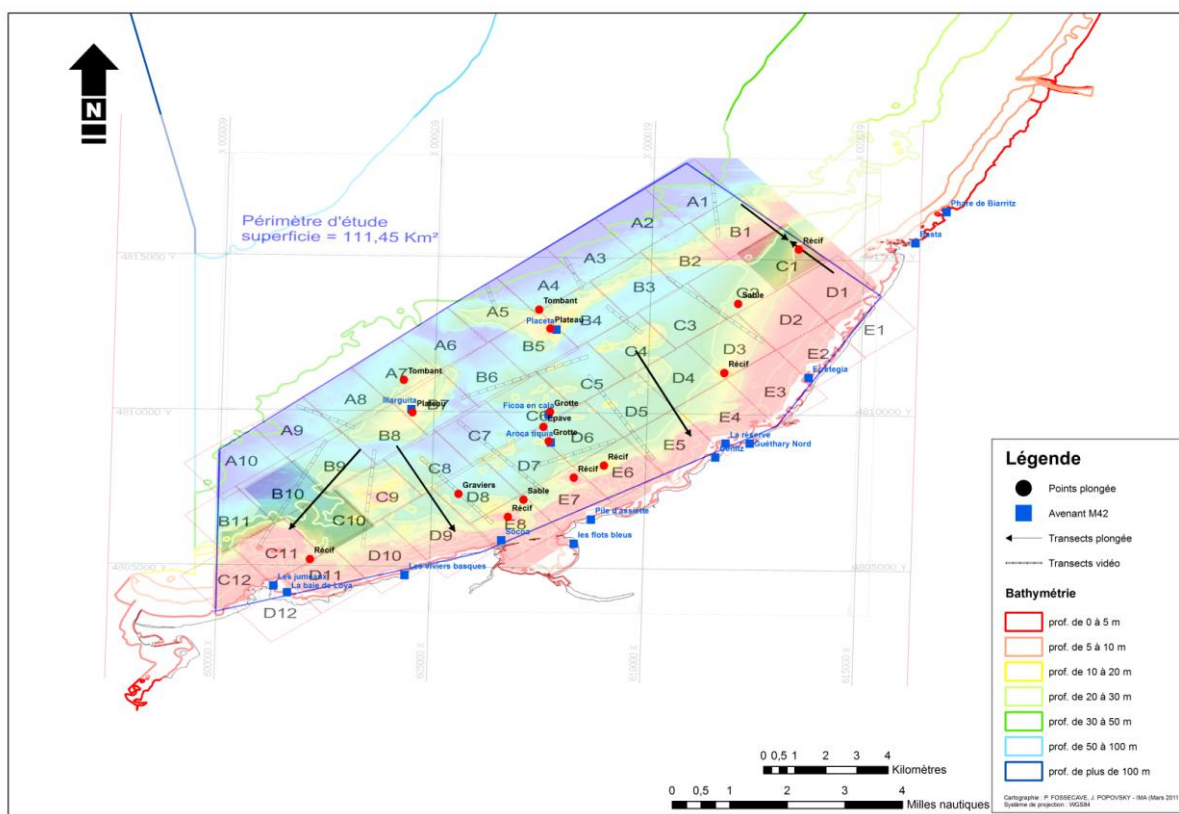
Ainsi, lors de la mise en place de la/ ou des futures **zones Natura 2000 en mer** de ce secteur, ces **nouvelles données seront essentielles aux états des lieux initiaux** demandés lors de ce genre de classement. Au final, les données recueillies dans le cadre du programme MESH seront directement utiles aux processus de création de zones Natura 2000, d'éventuelle réserve et bien sur dans le cadre des **travaux du programme MAIA (Marine protected Area In Atlantic arc)**.

Ce lien fort entre les deux programmes est d'ailleurs clairement inscrit dans le projet MESH : Les nouvelles acquisitions de données devront en priorité avoir lieu sur des secteurs désignés comme des futures aires marines protégées.

¹ Classification EUNIS :

Avancement 2010 :

- Elaboration et validation du plan d'échantillonnage (acoustique, plongées, transects vidéo)
- Démarrage de la campagne d'acquisition sonar multifaisceaux avec le prestataire CASAGEC
- Participation aux groupes de travail : LISBONNE (juin 2010) et GALWAY (novembre 2010).

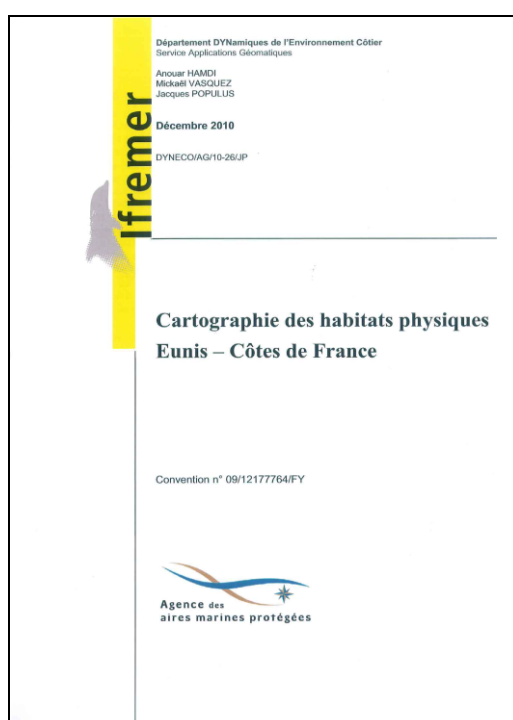


CARTOGRAPHIE D'HABITATS MARINS

L'étude a été réalisée sous l'égide d'Ifremer pour le compte de l'Agence des Aires Marines Protégées. Elle se fonde sur les résultats de projets européens récents tels que MESH en Atlantique Nord-Ouest (Mesh 2008) ou Balance en mer Baltique (Al-Hamdani 2007), qui ont tous deux montré la voie de la cartographie prédictive d'habitats basée sur l'association de caractères abiotiques en relation avec la biologie du fond de la mer.

La typologie EUNIS sert de socle à la cartographie présentée, réalisée par combinaison de couches harmonisées de paramètres d'environnement caractérisant les habitats benthiques. Les couches de données sont compilées à deux résolutions différentes, 250m au large, 100 m dans les régions plus côtières, permettant une restitution aux échelles respectives 1/1M^{ème} et 1/300000^{ème}.

Les cartes sont produites en version numérique pour chargement sur le serveur Sextant de l'Ifremer et mise à disposition des utilisateurs par des services WMS, ainsi qu'en version papier sur 8 cartes couvrant les côtes de France à l'échelle 1/300000^{ème}.



PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL DES MISSIONS DE PREFIGURATION DES PARCS NATURELS MARINS D'ARCACHON ET ESTUAIRE GIRONDE – PERTUIS CHARENTAIS

Dans le cadre de la mission de préfiguration pour la création du Parc Naturel Marin d'Arcachon (PNMA), qui a officiellement commencé le 15 février 2010 sous la direction de Mme Anne Littaye, l'observateur a au même titre que les structures représentantes de la pêche professionnelle (CRPMEM, CLPMEM, Arca-Coop) été sollicité pour fournir des informations concernant le bassin d'Arcachon et son ouvert.

Toutes ces structures ont assistées et participées à plusieurs réunions de présentations (11 juin), ateliers spécifiques (les 28 octobre, 26 novembre, 13 décembre dont atelier « ressources marines exploitées »). Aussi, des groupes de travail réunissant ces structures avec le chargé de mission de l'agence Romain Hubert ont été organisés (5 juillet, 30 septembre). De ces échanges, il a émergé la volonté de rédiger une convention officielle pour clarifier les termes des échanges de données entre ces structures et la mission PNMA. D'ores et déjà, l'enquêteur a travaillé avec le CLPMEM pour produire un tableau de synthèse des différentes techniques de pêches utilisées sur le bassin d'Arcachon (petits métiers). Un tableau complet a d'abord été proposé aux pêcheurs pour qu'eux même le corrige et le complète. Quatre entretiens avec des pêcheurs représentatifs de pratiques de pêches différentes ont ensuite permis de préciser certains points. Ce document validé, ainsi que des illustrations, ont été, après accord des autres structures professionnelles citées, fournies à l'équipe de préfiguration du PNMA.

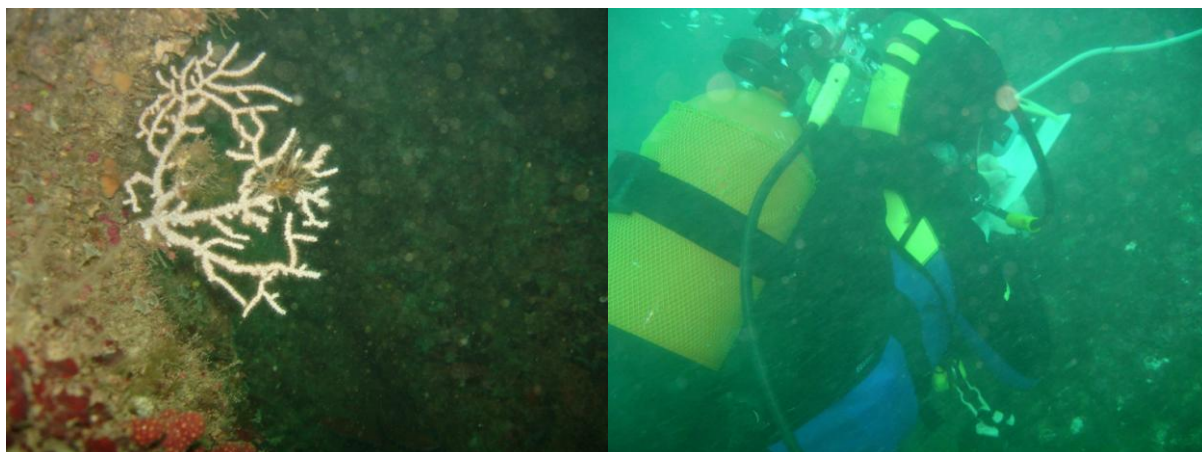
L'IMA a aussi été sollicité pour participer à la définition d'une étude portant sur la localisation et la quantification des populations de deux mollusques : le bivalve *Mytilus edulis* (compétiteur trophique des huîtres) et le gastéropode *Crepidula fornicata* (espèce invasive). Les moules de taille commerciales sont exploitées chaque année jusqu'à épuisement. Les crépidules, inexploitées, devront très certainement être extraites par les pêcheurs équipés de drague qui recevront des dédommagements pour ce travail. Il est cependant probable que l'IMA n'interviendra pas au final dans ce programme.

Dans le cadre du PNM Gironde, nous avons participé à de nombreux groupes de travail et réunions. Cette mission doit aboutir à l'enquête publique qui aura lieu en 2011.

BIODIVERSITE MARINE DE LA COTE BASQUE

Cette action menée dans le cadre de l'OCA avec le soutien du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et de la Région Aquitaine concerne une acquisition de connaissance sur la zone subtidale de la côte basque. Le programme s'est poursuivi en 2010. Il se base sur une analyse stationnelle de 4 sites proches de la côte basque et appartenant à l'habitat « récifs » de la Directive habitats faune flore. L'objectif est de détecter sur une longue période d'observation l'évolution des communautés de la faune benthique.

Les deux campagnes annuelles de plongée ont été réalisées au printemps puis à l'automne (cette seconde a été difficile à organiser en raison des conditions de mer). Les résultats saisis à l'IMA ont ensuite été confiés à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, pôle d'Anglet, pour traitement et analyse. Une analyse complémentaire sera réalisée sur l'ensemble de la série de données (2008-2011) courant 2011 ainsi que deux campagnes complémentaires.

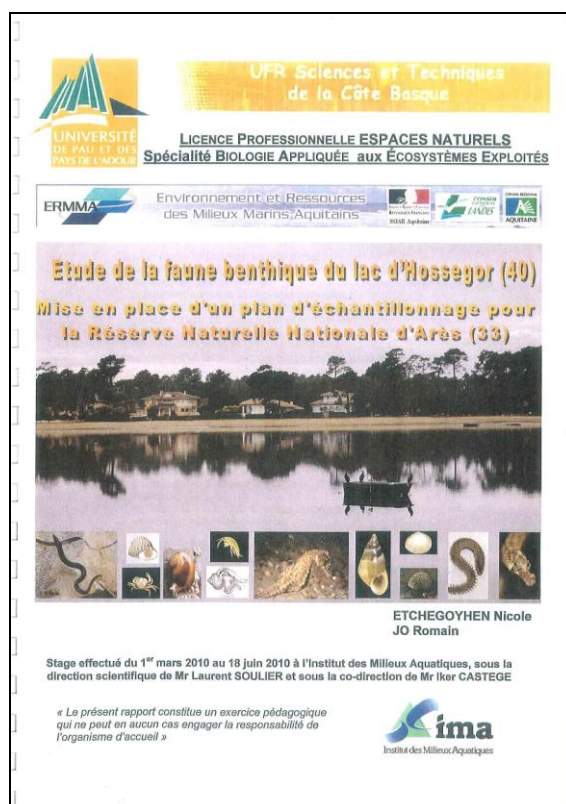


ERMMA

Dans le cadre de l'OCA, le groupe de l'ERMMA (Programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains) effectue un programme de connaissance sur les espèces et les habitats au large des côtes Aquitaine.

Dans ce cadre, l'IMA est intervenu en 2010 sur :

- Le suivi du benthos sur le Lac d'Hossegor selon les méthodologies développées depuis 2008. En outre, une approche méthodologique a été réalisée sur la Réserve Naturelle Nationale d'Arès. Les premiers inventaires auront lieu en 2011.
- L'abondement des bases de données échouages cétacés/phoques/tortues marines en Aquitaine, pêcheries.



REUNIONS, COPIL ET COLLOQUES

Objet	Lieu	Date
Salon International de l'Agriculture		
Préparation 2010	Chambre d'Agriculture - Pau	27/01
Conférence de presse	Ciboure	15/2
Salon	Paris	5/3
Préparation 2011	Chambre d'Agriculture - Pau	17/11
IGP Truite du Pays Basque		
Assemblée Générale	Baïgorry	8/4
Réunions d'avancement	Bassussarry	4/5
	Baïgorry	7/5, 8/7, 20/9, 7 et 21/10
Réunions INAO	Bordeaux	24/9
	Bayonne	5/11
Réunion restauration collective	Pau	13/9
COPIL	Baïgorry	9/11
Rendu aux financeurs	Bayonne	22/11
Marque territoriale Pays Basque		
	Bayonne	19/2, 19/10 et 8/12
	Aïcirits	7/4
Cluster agroalimentaire Uztartu		
	Bayonne	19/2
	Saint-Palais	18/3
AGLIA		
CST	Rochefort	2/07
MedPAN	Korba (Tunisie)	12-14/12
Journées Nationales de la Pêche Récréative	Rochefort	16-17/03
Pêche récréative au bar : recrutement	Arcachon	9/3
Pêche récréative au bar : recrutement	Anglet	15/4
Pêche récréative au bar : point Ifremer/BVA	Brest	15/10
Pêche récréative au bar : recrutement	Terrain (Vendée - Finistère)	14-18/6
PNM Pertuis charentais/Gironde		
Etat des lieux	Rochefort	23/3
Natura 2000 Nive		
Réunions de travail	Baïgorry	34/4, 14/9 et 18/11
COPIL	Ustaritz	25/5
Natura 2000 Adour		
Avancement de l'état des lieux	Souprosse	21/6

VIE DE L'IMA

COMMUNICATION EXTERNE : MISE EN PLACE DU SITE INTERNET

Lors de l'audit de l'IMA en 2006, le cabinet Lamotte a identifié l'absence de site internet, outil indispensable à la valorisation et la connaissance de la structure.

Afin de palier à cette lacune, N. SUSPERREGUI a réalisé un site internet afin de combler ce manque de visibilité. Le site internet est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.institutdesmilieuxaquatiques.com>

Le site se compose de différentes pages :

- Présentation :
- Conseil d'administration
- Equipe
- Implantations
- Compétences
- Programmes passés
- Programmes en cours
- Documentation : possibilité de télécharger des documents
- Lien : possibilité de naviguer vers des sites de partenaires
- Contacts : possibilité de nous envoyer des e-mails

Le site internet est aujourd'hui encore en construction.

REPRESENTATION DU PERSONNEL DE L'IMA

Depuis 2010, le personnel de l'IMA est représenté par un délégué du personnel (N. SUSPERREGUI) et une suppléante (J. POPOVSKY).



L'équipe IMA, au 31 décembre 2010, comprend 9 salariés, ingénieurs halieutes ou universitaires, en charge des études techniques ou réglementaires et des actions de terrain au service des professionnels de la pêche et de l'aquaculture et des collectivités. 2 salariés ont quitté l'IMA en 2010.

Compétences

Laurent SOULIER, Docteur Vétérinaire (Lyon, 1992), DEA Parasitologie (Montpellier, 1995)

- Tél direct : 05 59 25 37 78 – Email : ima.soulier@wanadoo.fr

- Directeur de l'IMA depuis octobre 2005
- Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine
- Membre de la Commission Faune Sauvage captive, Sites et Paysages des Pyrénées Atlantiques, Visites et études des dossiers d'autorisations d'ouverture et de capacitaires
- Directeur Scientifique & Technique du Musée de la Mer de Biarritz de 1995 à 2005
- Vétérinaire-Biologiste au Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de 1992 à 1995

Depuis 1995, aide au développement de projet en réseau tel le RNE ou le Programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains. Participe aux actions et au développement d'actions environnementales maritimes en liaison avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ifremer ou l'Agence des Aires Marines Protégées. Développe des programmes sur la connaissance de la biodiversité marine.

Compétences : gestion des milieux naturels, enseignement, gestion projets, hygiène et santé, inventaires faune/flore, plongée professionnelle, administration.

Nathalie ANGLADE, BTS Assistants de Direction (LP Bayonne, 1998)

- Tél direct : 05 59 25 37 75 - Email : ima.epiphane@orange.fr

Depuis Avril 2009, Nathalie ANGLADE assure le secrétariat et la gestion de la trésorerie de l'IMA. Elle apporte également une aide dans le montage de tous les dossiers administratifs.

Participe au programme « Fiche de pêche des moins de 10m ». Assure le suivi administratif des dossiers européens.

Compétences : administration, comptabilité.

Yoann AUMOND, Master 2 Océanographie biologique et environnement marin, (Paris VI, 2004)

- Tél direct : 06 77 03 94 95 – Email : ima.aumond@orange.fr

Depuis 2010, remplace Elise DUQUESNE, participe aux enquêtes halieutiques, aux embarquements et aux échantillonnages en criée dans le cadre de contrats Ifremer. Développe et appuie les projets sur Arcachon auprès du CLPMEM Arcachon et des collectivités. Participe au programme « Fiche de pêches des moins de 10m » pour le CLPMEM Arcachon.

Compétences : enquêtes halieutiques, enquêtes socio-économiques, biodiversité.

Laurent DUBOIS, Lieutenant de Pêche (EMA Ciboure, 1988)

- Tél direct : 06 65 01 43 67 - Email : ima.dubois@wanadoo.fr

Depuis Mars 2004, Laurent DUBOIS assure l'animation du volet "récolte des macro-déchets en mer" par les marins-pêcheurs aquitains : sensibilisation des professionnels, distribution des poches et gestion des sites de collecte. Participe aux échantillonnages en criée ainsi qu'aux programmes « Liga » et Ansot.

Compétences : connaissances des professionnels de la pêche, sensibilisation, gestion des bennes, connaissance des déchets

Romain FAGEOT, Ingénieur agronome halieute ENSA (Rennes, 2008)

- Tél : 05 56 79 64 31 - Email : ima.fageot@orange.fr

Depuis 2009, remplace Guillaume PAQUIGNON, chargé de mission « Appui technique à la pêche fluvio-estuarienne dans le bassin Garonne-Dordogne-Gironde », notamment responsable de l'animation technique et socio-économique auprès des professionnels de l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED). Développe avec les professionnels une démarche de signe de qualité sur l'estuaire de la Gironde. Appui sur les dossiers SAGE estuaire et plan de gestion migrateurs.

Compétences : gestion de projets, valorisation, gestion, pêches estuariennes

Pascale FOSSECAVE, DESS Activités et aménagement littoraux et maritimes, (Montpellier 3, 2001), DEA Dynamique des milieux et sociétés, (Bordeaux 3, 2000)

- Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.fossecave@wanadoo.fr

Depuis Juillet 2002, Pascale FOSSECAVE a rejoint l'IMA au titre de chargée de mission « Observatoire AGLIA des Pêches et des Cultures marines du Golfe de Gascogne ». Missions PROCET pour le CNPMM, test de pinger, monographies. Enquêtes halieutiques et économiques pour Ifremer. Embarquements en mer. Cartographie de l'IMA sur l'ensemble des projets.

Compétences : halieutique, géographie, cartographie, SIG, gestion de base de données

François GALLET, DEA d'Océanographie biologique (Paris VI, 1981)

- Tél direct : 05 59 25 37 79 - Email : ima.gallet@wanadoo.fr

De 1994 à 2002, chargé de mission « ressources halieutiques » - Chef de projet « Observatoire AGLIA des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne », responsable en particulier du volet halieutique de la Convention AGLIA / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Ministère des Transports de mise à disposition des données statistiques pour le golfe de Gascogne - Responsable informatique IMA.

François GALLET assure, depuis Mai 2002, la mission d'Appui Technique Pêches maritimes aquitaines. A ce titre, il développe avec les professionnels une démarche d'amélioration des produits de la pêche, tels des signes de qualité. F. GALLET a quitté l'IMA fin 2010 pour prendre auprès du CLPMEM Bayonne le poste d'animateur Axe 4 du FEP.

Compétences : halieutique, informatique, gestion de projets, des structures professionnelles, hygiène, valorisation, qualité, enquêtes halieutiques et économiques.

Anouar HAMDI, Master professionnel (Systèmes d'Informations Localisées pour l'Aménagement du Territoires - Montpellier Paris mars 2006)

Tél. : 05 59 25 37 76 - Email : ima.hamdi@orange.fr

Depuis 2009, Chargé de mission auprès d'Ifremer Brest dans le cadre d'un contrat de 18 mois sur la cartographie des habitats marins. Anouar HAMDI a quitté l'IMA en octobre 2010.

Compétences : Système d'Informations Géographique, Modélisations spatiales, Bases de données, Télédétection...

Lise MAS-MONHUREL, Master 2 Environnement et Développement Durable (Perpignan, 2005)

- Tél. Direct : 06.81.46.11.32 - Email : ima.monhurel@wanadoo.fr

Depuis 2006, enquêtrice halieutique et économique sur les quartiers maritimes d'Arcachon et de Bordeaux dans le cadre du contrat de prestation pour Ifremer. A bénéficié des formations Ifremer pour les enquêteurs halieutiques depuis 2006. Assure également la mission « Enquêteur halieutique » auprès des professionnels de la pêche fluvio-estuariennes de Gironde. Participe au programme « Fiche de pêche des moins de 10m » pour le CLPMEM de Bordeaux.

Compétences : enquêtes halieutiques et économiques, sensibilisation, géosciences.

Josiane POPOVSKY, DUST (Pau et Limerick (Irlande), 1996), Maîtrise de chimie et biologie végétale (Pau, 1995)

Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.popovsky@wanadoo.fr

Depuis 1998, chargée de mission « pisciculture », notamment auprès des professionnels basques (GDS Nive-Nivelle et Association "Truite du Pays Basque", GDSAA). Veille réglementaire piscicole et environnementale. Montage de dossiers IGP/CCP. Chargée de mission sur les inventaires floro-faunistique de la Côte Basque - Plongée professionnelle. Participe aux programmes de l'Agria sur les pêches de loisir et sur les signes officiels de qualité.

Compétences : dossiers ICPE, dossiers IGP/CCP, valorisation, plongée, algologie, estrans

Nicolas SUSPERREGUI, DESS Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques (Pau et des Pays de l'Adour, 2001)

- Tél. : 05 56 79 64 31 - Email : ima.susperregui@wanadoo.fr

Depuis 2002, d'abord en poste à Bordeaux (missions pour les fluvio-estuariens de Gironde) puis à Bayonne depuis 2007. Développe les projets liés aux zones humides, aux poissons migrateurs, aux récifs artificiels... Développe des bases de données sur l'environnement aquatique. Responsable opérationnel des programmes « Fiche de pêche des moins de 10m » et « Liga ».

Compétences : pêches estuariennes, enquêtes halieutiques, environnement aquatique, espagnol, base de données.